This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

27281
12
2

27221.12.2

Harvard College Library.

FROM THE

LUCY OSGOOD LEGACY.

"To purchase such books as shall be most needed for the College Library, so as best to promote the objects of the College."

Received 15 Jan. 1895.

LA

LÉGENDE DE SALADIN

PARIS

ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU

LA
LÉGENDE DE SALADIN

PAR

GASTON PARIS

(Extrait du Journal des Savants. — Mai à Août 1893)

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIII

27281.12.2

Lucy Osgood Fund.

Il Saladino nelle leggende francesi e italiane del medioevo. Appunti di A. Fioravanti. Reggio-Calabria, 1891, in-8°, 44 pages.

Le jeune érudit italien qui a publié la petite étude dont on vient de lire le titre ne la regarde que comme un essai provisoire et préparatoire; il serait désireux de la reprendre plus tard pour la développer, et il demande qu'on l'aide à la compléter et à la préciser. C'est pour répondre à ce désir que je communique ici quelques notes prises, au moins en partie, il y a longtemps sur ce que l'on a pu appeler la légende de Saladin, en m'attachant surtout à la partie française du sujet, sur laquelle M. Fioravanti avoue être particulièrement mal renseigné[1]. Je suis heureux de venir en aide pour ma part à un travailleur consciencieux et modeste; d'ailleurs l'objet de ses recherches est par lui-même, sinon de première importance, au moins assez curieux pour qu'il soit intéressant de contribuer à le faire bien connaître; enfin on touche, en le faisant, à des points encore mal éclairés de notre ancienne histoire littéraire, sur lesquels il fournit l'occasion de jeter quelque jour. Je présenterai ces notes dans l'ordre où je les avais classées jadis, et qui n'est pas tout à fait celui de M. Fioravanti; je renverrai à son travail pour tout ce qui s'y trouve déjà suffisamment élucidé.

I

Les récits des chrétiens sur celui qui fut leur plus terrible adversaire et le destructeur du royaume de Jérusalem lui sont, en général, tout à fait favorables; je dirai plus tard un mot des causes de ce phénomène en apparence assez surprenant. Mais il faut noter que quelques-uns de ces récits, et précisément les plus anciens, ont au contraire un caractère marqué de malveillance, qui s'explique tout naturellement par le dépit

[1] Cela se voit à l'incertitude de l'information de l'auteur sur bien des points qu'il aurait pu mieux connaître; il s'excuse sur les conditions très défavorables où il a exécuté et publié son travail. Il aurait dû au moins mieux en surveiller l'exécution matérielle; les fautes y abondent, et toutes ne sont pas de simples fautes d'impression. Mais en somme ce travail de début est estimable, et on sent que l'auteur est capable de faire mieux.

et l'humiliation que les victoires éclatantes du sultan kourde causèrent aux vaincus, et surtout aux chrétiens établis en Syrie et chassés par lui de leurs possessions. C'est en effet chez eux que se forma sans doute une légende hostile relative à ses premières années que nous voyons se répandre en Occident au moment même de ses plus éclatants succès. Elle nous apparaît d'abord, et sous sa forme la plus virulente, dans un curieux poème latin, jusqu'ici inédit et à peine signalé [1], qui ne nous est pas parvenu complet, et qui a dû être composé en 1187, un peu avant la prise de Jérusalem. Saladin, de condition servile, s'introduit à la cour de Noradin, devient l'amant de sa femme, et par elle obtient la faveur du sultan. A Babylone (c'est-à-dire au Caire), il tue perfidement un juge intègre à la table même où celui-ci l'avait admis; il pénètre par ruse, ne pouvant y entrer par force, dans la ville où réside l'*amulanus* [2], l'assassine, et s'empare de ses trésors qu'il distribue à ses complices. Il fait ensuite empoisonner Noradin et met à mort son fils unique, après quoi il épouse sa veuve et réussit ainsi à devenir maître de sept royaumes, et c'est alors qu'il a l'audace de s'attaquer aux chrétiens. Ce tableau poussé au noir a été tracé en Occident sur des récits venus d'Orient; les traits en sont singulièrement exagérés. L'assassinat du juge du Caire et celui de l'*amulanus* répondent à l'exécution du vizir Chaver et au meurtre du calife d'Égypte El-Aded, qui ne paraît pas sans raison imputé à Saladin [3]. Le mariage de Saladin avec la veuve de Noradin est raconté par des historiens sérieux, mais notre poème est seul à dire qu'il existait antérieurement entre eux des relations adultères. Saladin déposséda le fils de Noradin, mais il ne le mit pas à mort, et on ne l'a jamais accusé d'avoir empoisonné le sultan lui-même. Il n'était pas de condition servile, puisqu'il était le neveu de Siracon ou Chirkou, le

[1] Les 110 premiers vers (il ne devait pas y en avoir beaucoup plus) ont été écrits par une main contemporaine sur la feuille de garde du ms. de la Bibl. nat. lat. 8960. Le *Carmen de Saladino* est mentionné dans l'*Inventaire des documents relatifs aux croisades* imprimé dans le tome I des *Archives de l'Orient latin*. Je viens de l'imprimer dans la *Revue de l'Orient latin* (t. I).

[2] Le mot arabe *moulana* signifie « notre maître », et paraît s'être appliqué spécialement aux souverains de l'Égypte; il s'agit ici du dernier calife fatimite, El-Aded. En français, à cause de la terminaison féminine, on a dit d'ordinaire *la mulane* ou *la mulaine*, dont plus tard on a fait naturellement *l'amulaine*, sous l'influence de mots provenant également de l'arabe ou censés en provenir, comme *amiral*, *amustant*, *amurafle*, etc. La forme *amulanus* de notre texte représente déjà cette transformation.

[3] Pour ces faits, et, en général, pour la biographie de Saladin, voir le travail si utile de Reinaud, *Extraits des historiens arabes relatifs aux croisades* (Paris, 1829).

généralissime de Noradin, et que son père Ayoub occupait auprès de celui-ci une haute situation.

Nous trouvons moins d'infractions à la vérité dans le morceau, sans doute d'origine palestinienne, que Richard, chanoine de la Sainte-Trinité de Londres, a inséré, aux environs de l'an 1200, dans l'introduction ajoutée à sa traduction du poème français d'Ambroise sur la troisième croisade [1]. Saladin est ici de naissance équivoque, mais il a pour oncle Siracon, le commandant de l'armée qui envahit l'Égypte pour le compte de Noradin : il tue en trahison *Savarias* (Chaver) et le *malanus;* puis, Noradin étant mort, il épouse sa veuve et chasse ses enfants. La fable ne s'attache guère ici qu'aux premiers débuts du futur sultan, qui, distingué par Noradin, n'aurait cependant d'abord exercé d'autres fonctions que celles de maître des filles de joie de Damas : il distribue aux « histrions » l'argent qu'il tire d'elles, et se rend ainsi populaire ; ce qui donne lieu à Richard de se livrer à d'emphatiques protestations contre les caprices de la fortune, qui met un *leno* sur le trône des rois [2].

En regard de ces résumés se place un récit plus détaillé, qui remonte certainement aussi aux dires des chrétiens de Syrie, et qui se retrouve à la fois dans la dernière des suites de la chanson de *Jérusalem* (ms. B. N. fr. 12659) et dans la compilation connue sous le nom de *Chronique d'Ernoul*, mais dont une faible partie seulement peut remonter à Ernoul, écuyer de Balian d'Ibelin. M. Pigeonneau [3] croit ce récit emprunté par

[1] L'*Histoire de la Guerre sainte* d'Ambroise, depuis trop longtemps sous presse, va enfin paraître dans la collection des *Documents inédits*.

[2] *Itinerarium Ricardi*, éd. Stubbs, l. I, ch. III-IV. Ce morceau, ainsi qu'un extrait du ch. V relatif à une vision, a été ajouté à la chronique de Guillaume de Newburgh dans le ms. de Trinity College, Dublin, E 421, où M. Paul Meyer l'a copié ; sa copie, communiquée par lui au comte Paul Riant, figure dans l'inventaire des documents inédits possédés par celui-ci qu'a publié récemment M. le marquis de Vogüé (*Revue de l'Orient latin*, I, p. 13 : *De principiis Salahadini et de visione camerarii regis Jerosolimorum*). Un résumé de notre morceau a en outre été interpolé dans la chronique de Guillaume de Nangis (voir éd. Géraud, t. I, p. 63).

[3] *Le Cycle de la croisade*, p. 210-224. Les autres arguments donnés par M. Pigeonneau pour établir que la chanson a utilisé la chronique ne sont pas plus valables. L'explication du nom du Jourdain (ce fleuve serait formé de la réunion de deux affluents, le *Jour* et le *Dain*) est aussi dans Guillaume de Tyr et remonte jusqu'à l'antiquité ; l'interprétation toute française qu'en donne la chanson lui est propre. L'histoire de la fille de Baudouin, violée par les Sarrasins, à qui elle avait été donnée en otage, devait également être populaire en Syrie, et la façon dont le poète la rapporte n'indique nullement qu'il ait puisé dans « Ernoul » ; il fait de la jeune fille une fille de Baudouin Ier, tandis que le chroniqueur lui donne pour père Baudouin II (la *Chronique d'outre mer*, dont il sera parlé plus loin, a connu

la chanson à la chronique, mais il diffère trop dans l'une et dans l'autre pour qu'on puisse admettre cette opinion. Dans la chronique (p. 35 et suiv.), Saladin est le neveu d'un riche *prevost* de Damas (evidemment Chirkou); ayant guerroyé en Égypte contre *la mulaine* et son allié le roi Amauri de Jérusalem, il a été fait prisonnier; son oncle, le sachant « large et courtois », le rachète après la mort d'Amauri, et l'emmène en Égypte, où il reprend la guerre contre *la mulaine*, que bientôt ils assiegent dans le Caire. L'oncle meurt, et Saladin reste chef de l'armée; désespérant de prendre la ville de force, il recourt à la ruse: il fait dire à *la mulaine* qu'il viendra lui demander la paix « comme asnes, la somme sor le dos, por torser et por chargier sor lui quankes il lui plairoit ». Il se présente en effet et s'avance à quatre pattes, un bât sur le dos, jusqu'au trône de *la mulaine;* mais quand il doit lui baiser le pied, il tire un couteau qu'il avait caché et frappe *la mulaine* au cœur; les gens qui l'accompagnent en font autant autour d'eux, et Saladin est maître du château. Il y avait toujours à la porte de ce château deux chevaux sellés et bridés, qui attendaient un cavalier; d'après une ancienne prophétie, il devait venir un jour un homme « qui avroit nom Ali, et monteroit sor ces chevaus, et seroit sire de tote paienie et d'une partie de crestienté »; Saladin « monta sor les chevaus qui atendoient Ali, et aloit criant par la cité qu'il estoit Ali, qui venus estoit a cheval ». C'est ainsi qu'il s'empara de l'Égypte. Plus tard, Noradin étant mort, Saladin épouse sa veuve et devient maître de son empire[1]. La même histoire se retrouve, mais avec des différences assez grandes, dans la chanson : ici Saladin est l'héritier légitime du roi d'Alexandrie Eufradin; il a été dépouillé et banni par son oncle Alfadin, mais plus tard, avec l'aide de son frère Safadin, il reprend son royaume et tue son oncle. Il tue ensuite *la mulaine* d'Égypte à peu près comme dans la chronique et monte sur le cheval prédestiné (il n'y en a ici qu'un seul), après l'avoir étourdi en criant *Alis* (le rimeur ne semble pas comprendre le sens de ce cri); puis il conquiert plusieurs royaumes; de Noradin il n'est pas parlé (ms. 12159, fol. 357).

cette histoire d'après « Ernoul », mais elle l'a mutilée en supprimant le viol et en racontant simplement que la fille de Baudouin II se fit nonne en revenant de chez les Sarrasins : ms. 770, fol. 313; 12203, fol. 1; 24210, fol. 1).

[1] Cette histoire a passé tout entière et telle quelle dans la *Chronique d'outre mer*. Elle a en outre été insérée dans le ms. de la traduction de Guillaume de Tyr qui appartient à M. Didot, et P. Paris, qui a suivi ce manuscrit pour son édition, l'a imprimée à cause de cela, mais en remarquant qu'elle était empruntée à la *Chronique d'Ernoul* (t. II, p. 306-310).

Ce travestissement des débuts du glorieux sultan reparaît dans un ouvrage bien postérieur et dont il faut dire un mot, parce qu'on ne lui a pas donné dans l'histoire littéraire la place qu'il doit avoir. Il s'agit du roman de *Jean d'Avesnes*, que nous ont conservé deux manuscrits, l'un à l'Arsenal, écrit vers 1460, et dont Chabaille a publié une analyse et de nombreux extraits (Abbeville, vers 1845, petit in-8°), l'autre à la Bibliothèque nationale (fr. 12572), non signalé jusqu'ici. Cet ouvrage se compose de trois parties bien distinctes. La première partie (Chabaille, p. 17-46) est un petit roman qui paraît bien appartenir tout entier au XVe siècle et qui ne nous intéresse pas ici. La seconde (p. 46-63) est l'histoire plus ancienne de la fille du comte de Pontieu, dont nous parlerons plus tard. La troisième (p. 63-89) est simplement la mise en prose d'une partie, perdue dans sa forme originale, d'un immense poème dont il ne s'est conservé en vers que deux fragments, si l'on peut ainsi qualifier des morceaux dont le premier compte plus de 35000 vers et le second plus de 34000. Ce poème, composé dans le nord-est de la France, sans doute peu après 1350[1], devait comprendre une histoire entière des croisades (en majeure partie, bien entendu, toute romanesque), à laquelle paraît s'être rattaché tant bien que mal un récit des guerres de Philippe le Bel contre les Flamands. La première partie de ce poème a été publiée par Reiffenberg et Borgnet, sous le titre de *Le chevalier au Cygne et Godefroid de Bouillon;* elle s'arrête au moment où Baudouin de Jérusalem, frère et successeur de Godefroi, part pour une fabuleuse expédition contre la Mecque. Après une lacune dont nous ne connaissons pas l'étendue, commence la seconde partie conservée, publiée par Boca et par Scheler sous le titre de *Baudouin de Seboarc* et du *Bastart de Bouillon*. Une autre « branche » forme le troisième livre de *Jean d'Avesnes;* une autre encore constitue le fond du roman de *Baudouin de Flandres;* elles n'existent qu'en prose, sauf quelques vers de la dernière qui nous ont été conservés par hasard[2].

C'est donc à un poème du XIVe siècle que nous avons affaire dans le récit que *Jean d'Avesnes* nous donne des premiers succès de Saladin. Ce récit a été complètement omis par Chabaille; il se lit aux folios 164 et suivants du ms. 12572; disons seulement qu'il se rapproche tantôt de celui de la *Chronique d'Ernoul*, tantôt de celui de la chan-

[1] Voir sur cette date, en ce qui concerne la première partie du poème, Pigeonneau, *Le Cycle de la croisade*, p. 225.

[2] Je compte donner ailleurs les preuves de ce que je ne fais qu'indiquer ici; j'examinerai en même temps la question de savoir si cette colossale composition doit être attribuée à un seul et même auteur.

LA

LÉGENDE DE SALADIN

di Fontana[1]. On a bien bizarrement voulu voir dans le poème l'œuvre de Hugues de Tabarie lui-même[2] : il est dit dès le début qu'il s'agit d'un roi sarrasin qui vivait « jadis ». L'*Ordre de chevalerie* a d'ailleurs pour but principal d'exalter la chevalerie et d'enseigner les vertus qui doivent la distinguer; l'anecdote de l'adoubement de Saladin ne sert guère que de prétexte aux développements de l'auteur. Celui-ci avait puisé dans une tradition populaire préexistante[3], à laquelle il a encore emprunté le récit de la générosité de Saladin envers ce même Hugues de Tabarie : il lui accorde la liberté de dix prisonniers chrétiens à son choix, mais il le taxe lui-même à cent mille besants, l'engageant à faire, pour réunir cette somme énorme, une collecte parmi les « prud'hommes », et lui accordant sur sa parole un an de liberté conditionnelle. Hugues n'en a pas besoin : il prend le sultan au mot, en obtient cinquante mille besants, et les émirs auxquels il s'adresse ensuite lui en promettent treize mille de plus qu'il ne lui en faut encore. Saladin lui avance ces treize mille besants, et donne ainsi une preuve éclatante de sa « largesse ».

La largesse était, comme on sait, regardée au moyen âge, au moins par les poètes et pour des motifs faciles à comprendre, comme la vertu par excellence des princes[4]; aussi celle qu'on attribuait, et non sans raison, à Saladin le rendit-elle presque aussi célèbre que l'était pour la même raison Alexandre[5]. Dante s'écrie dans le *Convivio* (IV, 11) : « Chi non ha ancora nel cuore Alessandro per li suoi reali beneficii? Chi non ha ancora il buon re di Castilla, o il Saladino. . .? » Et c'est bien proba-

[1] Fioravanti, *ibid.* La version italienne de Bosone paraît se rattacher à la version française en prose; car chez lui comme dans cette version, Hugues donne la « colee » à Saladin, tandis que dans la version en vers (comme dans la *Novella antica*) il déclare s'en abstenir par respect.

[2] C'est l'opinion de Barbazan et de Méon, adoptée par Daunou (*Hist. litt.*, XVI, 220) et qu'Amaury Duval (*Hist. litt*, XVIII, 752) n'ose pas tout à fait rejeter. Il dit à tort que « rien dans le poème n'aide à faire reconnaître l'époque où vivait l'auteur ». Quant à l'adoubement de Saladin par un chevalier français, il le trouve « vraisemblable, s'il n'est vrai ».

[3] Cette tradition se retrouve dans le chroniqueur sénonais Godefroi de Courlon (fin du XIIIe siècle), comme le rappelle M. Fioravanti (voir *Hist. litt.*, XXI, 13); l'allusion du *Pas Salehadin* (voir plus loin) se rapporte sans doute à notre poème.

[4] Voir P. Meyer, *Alexandre le Grand*, t. II, p. 372.

[5] Sa richesse va naturellement de pair; elle est rappelée dans un vers connu du *Contrasto* de Cielo d'Alcamo. — C'est uniquement à cause de cela que l'on fit de son palais la scène d'une anecdote assez inepte qui remonte à l'antiquité (voir A. d'Ancona, *Studj di critica e storia letteraria*, p. 350), et qui, après avoir eu un grand succès au moyen âge en s'adaptant à divers personnages, a encore été insérée par Machiavel dans sa *Vie de Castruccio Castracani* (voir Fioravanti, p. 29).

blement cette considération qui, dans les limbes, au milieu des héros de l'antiquité dispensés du véritable enfer, lui a fait placer Saladin, seul des musulmans :

E *solo* in parte vidi il Saladino. (*Inf.*, IV, 129.)

Cette « largesse » de Saladin est l'objet de plus d'un récit. Nous avons déjà vu l'histoire du « perron » d'émeraude et celle de la rançon de Hugues de Tabarie ; il y en a bien d'autres. Il renvoie très libéralement, d'après le *Ménestrel de Reims*, le roi Gui de Lusignan, fait prisonnier dans cette grande bataille de Tabarie où se décida la ruine du royaume de Jérusalem [1]. A un autre prisonnier français qu'il avait pris en affection et qu'il voyait regretter sa famille et son pays, il avait accordé, d'après une des *Novelle antiche* [2], un don de 200 marcs. Le trésorier chargé de rédiger l'ordre de payement écrivit par erreur 300 ; il voulut corriger, mais Saladin le regardait : « Mets 400, lui dit-il ; il ne sera pas dit que ta plume aura été plus libérale que moi [3]. » Une anecdote semblable s'est attachée, comme on sait, à un seigneur d'Anglure. D'après Jean le Long, chroniqueur du XIVe siècle, le sultan près de mourir fit venir ce seigneur, qui était son prisonnier, et lui demanda comme un honneur de porter ses armes (*insignia*) et d'adopter son cri de guerre (*Damasc!*), moyennant quoi il le relâcherait avec d'autres prisonniers ; le chevalier accepta, reçut sa liberté, et tint parole [4]. D'après un autre récit, le seigneur d'Anglure, mis en liberté provisoire pour réunir sa rançon, serait revenu, n'ayant pu y réussir, se constituer prisonnier, et Saladin, touché de sa magnanimité, l'aurait mis en liberté aux mêmes conditions : c'est pourquoi les seigneurs d'Anglure s'appelèrent plus tard *Saladin*, et adoptèrent le cri et les armes du sultan [5]. Cette générosité

(1) Éd. de Wailly, § 47. — C'est plutôt par plaisanterie qu'il renvoie un prisonnier dans une historiette contée par Étienne de Bourbon (éd. Lecoy de la Marche, p. 65).

(2) *Cento novelle antiche* (Gualteruzzi), XXVI (voir d'Ancona, *Studj*, p. 314). Cette anecdote paraît être rapportée dans la chronique de Godefroi de Courlon, qui ajoute ces mots dignes d'attention : *Multa alia de ipso audivi, que scripta non inveni* (*Hist. litt.*, XXI, 13).

(3) Une fois seulement Saladin pécha, au moins en pensée, contre la vertu de largesse, mais il s'en punit lui-même. Il avait donné une terre à un de ses chevaliers, et en la parcourant il la vit si belle et si riche qu'il regretta sa libéralité et songea à reprendre le don qu'il avait fait, en l'échangeant pour un autre. Mais à peine se fut-il formulé à lui-même cette mauvaise pensée qu'il en conçut un amer repentir et se soumit pour l'expier à un jeûne si cruel qu'il faillit en mourir (*Conti di antichi cavalieri*, IV ; cité dans Fioravanti, p. 21).

(4) J. le Long, *Chr. de S. Bertin*, dans Pertz, *SS.*, XXV, 821.

(5) Marin (*Hist. de Saladin*, t. II, p. 404) avait déjà remarqué qu'il n'y

éclate encore dans une charmante anecdote que le *Ménestrel de Reims* met dans la bouche d'un prisonnier sarrasin qui aurait été l'oncle même du sultan. Saladin avait beaucoup entendu vanter la charité de l'hôpital de Saint-Jean-d'Acre. Jamais, disait-on, un malade ne s'y voyait refuser ce dont il avait envie. Pour s'en assurer, il se déguisa en pèlerin et se fit recevoir comme malade dans le célèbre hôpital. Pendant trois jours il refuse toute nourriture; sur les instances du « maître des malades », il déclare d'abord qu'il ne mangera pas à moins qu'il ne puisse satisfaire son envie d'une chose qu'il ne peut avoir, « que ce est forsenerie a penser et a vouloir ». Enfin, sur l'assurance qu'on lui donne que « onques malades qui çaienz fu ne failli a son desir, se on le pot avoir pour or ne pour argent », il avoue sa convoitise : « Je demant le pié destre devant de Morel le bon cheval au grant maistre de çaienz, et vuel que je li voie couper devant moi presentment, ou se ce non ja mais ne mangerai. » Le « grand maître », apprenant cette fantaisie, en est fort troublé, mais enfin : « Mieuz vaut, dit-il, que mes chevaus muire que uns hons, et d'autre part il nous seroit reprouvé a touz jourz mais. » On amène donc le cheval devant le pèlerin : on le lie, et déjà un varlet lève la hache pour lui couper le pied, quand Saladin s'écrie : « Tien coi! ma voulentez est assevie, et mes desiriers tornez en autre viande : je vueil mangier char de mouton. » En récompense, il envoie plus tard à l'hôpital d'Acre une charte où il lui fait don de mille besants d'or par an pris sur ses « rentes de Babiloine », et « d'enqui en avant furent paié li mil besant chascun an au jour de la Saint Jehan ». Ici la magnificence sarrasine est vaincue par la charité chrétienne [1].

avait pas de seigneur d'Anglure au XIIe siècle : Oger Ier de Saint-Chéron, dont le petit-fils Oger III porta le premier ce titre, avait accompagné le comte Henri de Champagne, à la troisième croisade, et c'est sans doute à lui que plus tard on rapporta la légende. Voir Bonnardot et Longnon, *Le saint voyage de Jherusalem du seigneur d'Anglure* (Paris, 1878, *Soc. des anc. textes*), p. XXXI.

[1] *Récits d'un ménestrel de Reims*, éd. de Wailly, § 199 et suivants. Une version un peu différente de ce conte est écrite, à la suite de la *Chronique d'Ernoul*, dans le ms. fr. 781. Naturellement le libéral Saladin a une antipathie particulière pour les avares. Le « marchis de Cesaire » entassait l'argent qu'il aurait dû employer à entretenir sa garnison, et disait qu'il aurait toujours le temps, si Saladin le menaçait, de « faire sortir mille chevaliers de ses coffres ». Mais Saladin s'approche en grand secret de la ville, l'attaque à l'improviste et s'en empare. Il se fait amener le marquis les mains liées derrière le dos, et lui dit : « Marchis, marchis, ou sont li mil chevalier que vous deviez faire saillir de vos coffres? Par Mahomet, vostre convoitise vous a deceü. Vous ne fustes onques assevix d'or ne d'argent; mais je vous en assevirai encore encui. » Il fait alors fondre de l'or et de l'argent, « et li

Cette historiette nous montre une de ces visites chez les chrétiens qu'on attribua de bonne heure à Saladin et qui sont surtout destinées à mettre les deux religions en présence. On en trouve un exemple plus ancien dans une des suites de la chanson de *Jérusalem* [1]. Pendant une trêve avec les chrétiens, Saladin vient à Jérusalem, encore possédée par eux, et assiste aux cérémonies de leur culte : il les trouve toutes fort belles, sauf une qui lui paraît abusive et ridicule, la coutume de l'offrande faite par les fidèles au clergé. On n'a ici qu'une malice assez inoffensive, mais il paraît avoir circulé de bonne heure une historiette d'un caractère plus grave, d'après laquelle Saladin, disposé à embrasser la vraie religion, en aurait été détourné par le spectacle des mœurs des prêtres et particulièrement des prélats, quand il lui aurait été donné de les observer. C'est du moins ce que raconte Gilles de Corbeil dans son poème encore inédit intitulé *Ierapigra ad purgandos prelatos*, composé vers 1215. Voici le passage entier, que V. Le Clerc a cité en partie d'après le manuscrit [2] :

Catholice fidei leges et dogmata Christi
Legit et audivit Saladinus, rex Orientis,
Doctoresque suos, quos lex gentilis habebat
Precipuos, tante jus[s]it decreta sophie
Chaldeis mandare notis, ut pabula sancta
Crebra recenseret illi recitatio vite.
Sed fidei celebris adeo reverentia movit
Concussitque virum, tanta admiratio mentem
Impulit, ut nostre se vellet subdere legi,
Seque catholicis cuperet nodare cathenis.

fist avaler tout bouillant dans la gorge, et maintenant le convint mourir». Mais il renvoie la marquise en liberté, avec dix chevaliers et dix damoiselles (*Mén. de Reims*, § 209 et suivants). M. de Wailly rapproche ce conte de celui que rapporte Joinville sur le calife de Bagdad qui «n'avait pu se décider à sacrifier ses trésors pour augmenter le nombre de ses gens d'armes; le roi des Tartares, après l'avoir condamné à jeûner pendant plusieurs jours, décida qu'on lui servirait, pour assouvir sa faim, un plateau couvert de pierres précieuses». (Voir aussi Marco Polo, éd. Pauthier, p. 49; l'histoire se retrouve dans des historiens persans cités par Pauthier.) D'autre part ce récit rappelle celui qu'on lit dans diverses versions du roman des *Sept Sages*, et encore ailleurs, d'après lequel on fit mourir, en lui versant de l'or fondu dans la gorge, un roi de Rome dont la convoitise avait amené de grands malheurs pour la ville; ce personnage est appelé Crassus dans quelques versions, et son genre de mort paraît une réminiscence de la mort que Suréna infligea, dit-on, à Crassus.

(1) Ms. 12659, fol. 360-362.

(2) *Hist. litt. de la France*, t. XXI, p. 351. Le ms. de la *Ierapigra* a été acquis par la Bibl. nat. en 1859, à la vente du baron Pichon, et porte maintenant le n° 138 des *Nouv. Acq.* du fonds latin.

Rex ergo cepit studio explorare fideli
Que prelatorum foret observatio morum,
Qualis religio populi, que vita ministros
Ecclesie regeret; que postquam singula novit,
Spurcitiam, mores pravos, vitam[que] palustrem,
Luxuriam, fraudem, invidiam, scelus atque rapinam,
Et fraternum odium, cupidi quoque pectoris estum,
Membrorum et capitis tantum discrimen haberi,
Flexit in oppositam mentis vestigia partem,
Et profugus retro vertit iter; cultum reprobavit
Et meritum fidei vitio cultoris iniqui.
Proh! summum facinus, quod, tanto rege repulso
Labe sacerdotii nequam populique maligni,
Artatum Christi imperium, quod crescere supra
Posset in immensum dilatarique valeret
Ex tanti virtute viri! Sed prava malorum
Vita ministrorum summe perterruit illum,
Extinxitque bone conceptum mentis in ipso. (Fol. 39 v°.)

Conformément à ce type, mais généralement avec moins d'âpreté, les récits des visites de Saladin aux chrétiens deviennent ainsi des espèces de « lettres persanes », où, tout en exaltant la religion chrétienne, on fait critiquer par le Sarrasin certains abus auxquels elle donne lieu ou certaines négligences de la part de ceux qui devraient le mieux la pratiquer. Parfois la critique semble même aller plus loin, jusqu'aux enseignements de la religion elle-même. Dans le poème indiqué plus haut qui a servi de base à la troisième partie de *Jean d'Avesnes*, c'est la confession et l'adoration du pape par des chevaliers chrétiens, dont il est témoin à Rome, qui indignent l'orgueilleux soudan. « Vous aourez, dit-il, un homme comme moy ou un aultre; qu'il ait puissance de pardonner ce que avés meffet a aultruy, ce ne croiray je de ma vie; et par la foy que je doy a tous les dieux que homme puisse aourer[1], se ore le tenoye en Surie, je le feroye detraire a chevaux[2]. » Ici la satire semble porter sur les éléments mêmes de la foi chrétienne, mais elle ne tire pas à conséquence, se trouvant dans une œuvre où règne d'un bout à l'autre, à côté de la dévotion la plus crédule, une verve bourgeoise et grossière qui fait risée de tout et n'attache aucune importance aux boutades qu'elle prodigue.

[1] On retrouve ici cette singulière confusion du mahométisme avec le paganisme qui règne dans toutes nos chansons de geste, mais qui en général est absente des récits concernant Saladin, nés à une époque et dans un pays où on était plus au courant des choses.

[2] Louandre, p. 71; ms. 12572, fol. 202 r°.

C'est souvent ainsi la conduite des chrétiens qui détourne Saladin d'embrasser leur religion, toute préférable aux autres qu'elle lui semble. Une histoire célèbre mise sur son compte[1] lui est en réalité bien antérieure: Pierre Damien, au XIe siècle, la rapporte à un roi païen contemporain de Charlemagne, le faux Turpin au roi sarrasin Agoland, l'auteur d'*Anseïs de Carthage* à Marsile, celui des *Enfances Godefroi* au roi de Jérusalem Cornumarant: tous ces infidèles, disposés d'ailleurs à se convertir, sont révoltés en voyant que les chrétiens, qui déclarent que les pauvres sont « les messagers de Dieu[2] », les traitent si peu honorablement qu'aux banquets où ils les admettent ils les font asseoir par terre et ne leur donnent que les reliefs du repas[3]. Une historiette contée dans les *Cento novelle antiche* est plus puérile: Saladin, dans une trêve, invite les chrétiens à un repas, et leur donne pour s'asseoir des tapis magnifiques, où il a fait partout broder des croix d'or; les chrétiens, sans y faire attention, foulent les croix aux pieds et crachent dessus, d'où Saladin conclut qu'ils n'aiment leur religion qu'en paroles[4]. Plus imprudents sont les moines qui, venus pour convertir Saladin, se laissent enivrer et induire à un péché plus grave encore, et livrent ainsi leur religion et leurs personnes au mépris du sultan[5].

Des récits plus intéressants sont ceux qui montrent le grand sultan hésitant entre les trois religions qui se partageaient le monde alors connu. Le plus célèbre et le plus beau est celui où un juif, qu'il veut embarrasser en lui demandant quelle est la meilleure religion, lui raconte la parabole des trois anneaux; mais Saladin n'y joue qu'un rôle passif et elle ne lui était pas originairement rapportée[6]. Un conte re-

[1] Dans les *Cento nov. antiche* et autres textes italiens (voir d'Ancona, *Studj*, p. 314), et dans *Jean d'Avesnes* (p. 71, fol. 202 v°).

[2] Cette expression, qui n'est d'ailleurs que la reproduction d'une idée grecque (voir *Odyss.*, VI, 208), est employée par les Pères de l'Église, et se rencontre souvent en ancien français appliquée aux pauvres: *li mes Dieu* (voir p. ex. *Romania*, IV, 390, v. 116).

[3] Voir maintenant l'édition d'*Anseïs de Carthage* par M. Alton (Tübingen, 1892), v. 11392-11505.

[4] Une anecdote racontée dans *Jean d'Avesnes* (p. 68) nous montre un piège semblable tendu à Saladin lui-même; mais il est mieux sur ses gardes: ayant reçu la capitulation d'un château près de Sur où ne se trouvaient que des femmes, il y dine avec les dames du château en compagnie d'une jeune damoiselle, « laquelle cuida convertir Salhadin par une maniere bien couverte; car elle trencha par deux fois du pain qu'elle engressa de char de porc et elle le mist devant Salhadin, qui mie n'en menga et qui ne fist que rire sans dire aultre chose » (m. 12572, fol. 194 v°).

[5] *Wilhelmi Parvi de Neuburgh Historia rer. angl.*, éd. Hamilton (London, 1856), t. II, p. 158; *Étienne de Bourbon*, éd. Lecoy de la Marche, § 481.

[6] Voir G. Paris, *La parabole des trois*

cueilli au XIIIe siècle par le rimeur autrichien Jans Enenkel ou Enikel met le sultan plus directement en scène : « Quand il fut près de mourir, il se demanda longtemps à quel Dieu il remettrait le sort de son âme, à celui des juifs, des musulmans ou des chrétiens : lequel était le plus puissant? Dans le doute, il voulut se les concilier tous les trois. Comme il possédait une table faite d'un énorme saphir, il la fit briser en trois morceaux[1], et en fit porter un à la principale synagogue, église et mosquée de Jérusalem, après quoi il mourut[2]. » Nous n'avons là en somme qu'une assez grossière spéculation, comme on en attribue à plus d'un barbare soi-disant converti au christianisme[3]; mais le conte est encore impartial, comme celui des trois anneaux dans sa première forme. Les narrateurs chrétiens ne devaient naturellement pas s'en tenir là; déjà dans la *Chronique d'outre mer*, compilation du XIIIe siècle dont j'indiquerai plus loin les divers éléments, la balance penche du côté de la religion chrétienne : « Ançois que il morust, manda il le califfe de Baudas et le patriarche de Jerusalem et des plus sages juïs c'om pot trover en la tiere de Jerusalem; car il voloit savoir por voir la quele lois estoit la meillors. Assés desputerent ensamble, et soustenoit cascuns la soie loi por la meillor. Li juï disoient qu'il ne pooit estre que Diex nasquist sans conception de pere et de mere et sans engendrement, et tout autretel dist li califfes; encontre tout çou fu li patriarces, et moult monstra de biaus examples et de bieles paroles. Quant Salehadins ot oïes les paroles de cascun, il dist que il ne se savoit a la quele tenir; dont fist trois parties de l'avoir que il avoit conquesté, si dona as crestiiens la meillour, et l'autre as Sarrasins et la tierce as juïs, et si delivra tous ceus qu'il avoit en ses prisons[4]. » Mais la forme de cette anecdote à la fois la plus ingénieuse et la plus favorable au christianisme se trouve dans un recueil latin du XIIIe siècle, que nous a conservé un précieux manuscrit de Tours, et dont nous devons la connaissance à M. Léopold Delisle. On y raconte, comme dans les versions précédentes, que Saladin, avant de mourir, fit venir le juif, le chrétien et le Sarrasin réputés pour les plus sages de Jérusalem, et demanda à chacun d'eux quelle était la meilleure *loi* : « La mienne, dit le juif, et si je l'abandonnais je prendrais la loi chré-

anneaux (Paris, 1885, extrait de la *Revue des études juives*, t. XI).

(1) Ce trait rappelle l'histoire du perron d'émeraude racontée plus haut d'après *Jean d'Avesnes*.

(2) Von der Hagen, *Gesammtabenteuer*, t. III.

(3) C'est ainsi que, d'après un récit qui doit être authentique, Rollon en mourant fit à la fois dire des messes et sacrifier des chevaux à Thor, pour être bien sûr de ne pas manquer le vrai Dieu.

(4) Ms. fr. 770, fol. 252; 12203, fol. 44; 24210 (non paginé), fol. 64.

tienne, qui en descend. — La mienne, dit le Sarrasin, et si je l'abandonnais je prendrais la loi chrétienne, dont elle descend. — La mienne, dit le chrétien, et à aucun prix je ne l'abandonnerais pour une autre. » Alors il dit : « Ces deux-là, s'il abandonnaient leur loi, s'accorderaient à accepter celle-ci ; celui-ci n'en accepterait jamais d'autre que la sienne : je la juge la meilleure et je la choisis[1]. »

Les deux tendances que nous venons de constater, l'une qui fait de Saladin le porte-parole de certaines satires contre l'Église, l'autre qui le montre inclinant vers le christianisme, se réunissent dans un conte de Busone da Gubbio qui se rapporte aux voyages du sultan en Europe : en voyant la convoitise des prêtres, notamment du pape et des cardinaux, il s'écrie que la religion chrétienne est visiblement la meilleure de toutes, puisque le Seigneur des chrétiens est assez patient et miséricordieux pour supporter de pareilles offenses, ce que ne ferait certainement pas le Seigneur des autres lois[2]. Nous avons là le premier linéament, fort gauchement tracé, de l'admirable et mordante nouvelle du juif Abraham dans Boccace et de sa conversion imprévue à la suite de son voyage à Rome[3].

Quoi qu'il en soit, pour un motif ou pour un autre, on crut volontiers que Saladin avait été persuadé dans son cœur de la vérité du christianisme et même qu'il avait reçu le baptême. Le manuscrit latin qui a été cité tout à l'heure le rapporte, en ajoutant *ut dicitur*, comme conclusion de sa consultation *in extremis*[4]. On se contenta ailleurs d'imaginer qu'il avait dû, à cause de la présence des siens, se borner à une sorte de simulacre dont la vertu n'aurait peut-être pas paru suffisante à un théologien : « Une chose fist a la mort, dit le prétendu oncle de Saladin dans les *Récits du ménestrel de Reims*, qui mout nous ennuia ; car quant il fu si apressez qu'il vit bien que mourir le convenoit, si demanda plein

[1] Ms. de Tours 205, cité par M. Lecoy de la Marche (*Ét. de Bourbon*, p. 64).

[2] Busone da Gubbio, *L'Avventuroso Ciciliano*, p. 461.

[3] *Decam.*, *Giorn.* I, *nov.* 2.

[4] D'après M. Lecoy de la Marche, cette tradition semble reposer sur un passage de la vie de saint François d'Assise : « Ce saint aurait envoyé au prince sarrasin deux religieux de son ordre, qui l'auraient converti. » Mais le fait est censé se passer en 1219, et il s'agit du sultan Alkamil et non de Saladin. C'est saint François lui-même qui va trouver le sultan dans l'*Eracle*, dont le récit, rapporté à tort à Saladin, a passé dans *Busone da Gubbio*, dans les *Fioretti di san Francesco*, et dans les *Conti di antichi cavalieri*. — Un de ces *Conti* (Fioravanti, p. 21) rapporte un exemple de la tolérance et de l'humanité de Saladin à l'endroit de frères qui sont venus le trouver pour le convertir. D'après Busone da Gubbio (Fioravanti, p. 27), il fit au moins baptiser son fils et prit le comte d'Artois pour parrain de l'enfant.

bacin d'iaue. Et maintenant li courut uns varlez aporter en un bacin d'argent, et li mist a la main senestre. Et Salehadins se fist drecier en son seant, et fist de sa main destre croiz par deseure l'iaue, et toucha en quatre lieus sour le bacin, et dist : *Autant a de ci jusques ci comme de ci jusques ci.* Ce dist il pour qu'on ne se perceüst. Et puis reversa l'iaue sour son chief et sour son cors, et dist entre denz trois moz en françois que nous n'entendimes pas, mais bien sembla, autant comme j'en vi, qu'il se bautizast[1]. »

III

Les talents de Saladin, ses succès, ses grandes qualités personnelles frappèrent d'une naturelle admiration les croisés de France et d'Angleterre qui, à la suite de Philippe et de Richard, étaient venus le combattre en Syrie; la tolérance dont il fit preuve, en général, envers les

[1] Ce conte se retrouve dans Jean le Long (Pertz, *SS.*, XXV, 82), dans *Jean d'Avesnes* (où l'acte de Saladin est précédé de la dispute, racontée ci-dessus, qu'il institue entre le plus sage juif, le plus sage chrétien et le plus sage *païen* qu'on peut trouver), et dans Busone da Gubbio. La légende s'était peut-être d'abord attachée à un sultan d'Iconium, ami des chrétiens, mort en 1219, dont Jacques de Vitri dit qu'on croit qu'il fut baptisé (voir *AA. SS.*, *Oct.*, II, 616). — A la mort de Saladin se rapporte une autre histoire bien souvent racontée, mais qui n'a pas proprement un caractère religieux, celle du linceul qu'il aurait fait promener dans les villes de son empire, porté par un homme qui criait : « Voilà tout ce que le grand Saladin emportera de ses richesses! » Elle se trouve notamment dans Jacques de Vitri, d'où elle a passé au manuscrit de Tours et à Étienne de Bourbon (§ 60 et la note), dans le Ménestrel de Reims (§ 198), dans un sermon prêché au XIIIe siècle par Henri de Provins (*Hist. litt. de la Fr.*, XXVI, 421), dans deux sermons anonymes du XIIIe siècle que m'indique M. Hauréau (mss. lat. 14593, fol. 69; 14951, fol. 98), dans une compilation italienne intitulée *Corona de' Monaci* (Fioravanti, p. 20), dans Busone da Gubbio (Fioravanti, p. 28). Dans une variante que me signale M. Hauréau (ms. lat. 15963, part. II, pl. 43), c'est son corps même que Saladin fait ainsi promener après sa mort. Comme l'a remarqué M. Hauréau (*Hist. litt. de la Fr.*, l. c.), Voltaire a reproduit cette anecdote comme historique dans l'*Essai sur les mœurs*. Cette proclamation symbolique de la vanité des choses humaines et de leur néant devant la puissance et l'éternité divines présente d'ailleurs, à la différence des contes rapportés jusqu'ici, un caractère vraiment oriental, et l'histoire a sans doute une source arabe. — Notons enfin que dans un sermon de Gérard de Liège, dont je dois encore l'indication à l'amitié de M. Hauréau (ms. lat. 16433, fol. 31), l'apologue en action dont La Fontaine a fait *Le Vieillard et ses Enfants* est mis sur le compte de Saladin mourant. Les Tartares le racontent d'ailleurs de leur Djinghis-Khan (voir La Fontaine, éd. H. Regnier, I, 335).

chrétiens soumis à sa puissance, l'humanité qu'il montra souvent à ceux qu'il avait vaincus[1], inspirèrent à ses adversaires un respect et même une sympathie involontaires. C'est pour justifier ces sentiments qu'on avait imaginé de lui attribuer pour la religion chrétienne une inclination qui était bien loin de son âme, ardemment et exclusivement musulmane. La même tendance a fait naître une fable plus singulière, d'après laquelle le fils d'Ayoub aurait été, au moins en partie, de race chrétienne et française : cela expliquait son prétendu penchant vers le christianisme et ses égards pour les Francs, en même temps que cela permettait à ceux-ci de revendiquer une certaine part dans l'honneur de ses exploits et de ses vertus. Cette fable paraît avoir existé sous deux formes différentes, aussi fantastiques l'une que l'autre, et qui ne se rencontrent d'ailleurs que dans des ouvrages d'un caractère tout romanesque et populaire. Elles ont cela de commun qu'elles rattachent l'illustre sultan à la famille des comtes de Pontieu, par l'intermédiaire d'une femme transportée presque miraculeusement dans un pays sarrasin et mariée à un Sarrasin; elles diffèrent d'ailleurs dans tout le reste, ce qui nous porte à croire qu'elles se sont édifiées indépendamment sur cette simple donnée, dont il nous est impossible de déterminer l'origine. La moins connue et la plus récente se trouve dans le grand poème du XIVe siècle dont il a été parlé plus haut. D'après ce poème, une « dame de Pontieu », au moment où elle allait épouser un fabuleux Esmeré, cousin de Godefroi de Bouillon, est mise en mer à la suite d'une échauffourée et transportée par les vents de *Nimaye* (Nimègue) à Babylone (!), où le sultan Saladin la recueille, l'épouse et en a un fils appelé comme lui, qui n'est autre que le célèbre conquérant[2]. Plus tard, Jean de Pontieu, frère de la sultane, étant tombé dans les mains de Saladin, celui-ci, qui sait être son neveu, le traite avec de grands égards et en fait son ami; dans la suite du poème, la parenté de Saladin avec le comte de Pontieu est souvent rappelée, et, lors de son voyage en France dont nous reparlerons, donne lieu à divers incidents[3]. Le chroniqueur Jean

[1] Il faut surtout rappeler sa conduite lors de la prise de Jérusalem, qui frappa d'autant plus les esprits qu'elle tranchait avec les procédés suivis en pareille occurrence tant par les musulmans que par les chrétiens. Dans d'autres circonstances, il est vrai, il se montra aussi cruel et aussi vindicatif qu'il était d'usage de l'être de son temps.

[2] La chronologie, on le voit, n'embarrasse pas notre romancier. C'est ainsi qu'on l'a vu plus haut identifier Hugues de Tabarie avec l'amiral Dodekin, un des héros sarrasins de la première croisade.

[3] Le voyage aventureux de la dame de Pontieu et son mariage à Babylone sont racontés dans *Baudouin de Sebourc* (t. I, p. 68, 72). La rencontre de Saladin avec Jean de Pontieu et les autres traits

le Long ou Jean d'Ypres, abbé de Saint-Bertin, qui écrivait vers 1370, n'a pas craint d'ajouter aux renseignements qu'il ramassait de côté et d'autre sur Saladin cette singulière introduction, empruntée soit à notre poème, soit au conte qui lui avait servi de source : *Saladinus Turchus, sed de matre Gallica Pontiva*[1].

C'est d'une autre façon, et beaucoup plus lointaine, que l'origine française de Saladin est présentée dans le petit roman en prose du XIIIe siècle connu sous le titre de *Voyage outre mer du comte de Pontieu*, ou, moins exactement, de *La Comtesse de Pontieu*. Ce roman a sans doute existé à part, et nous en avons au moins une copie isolée[2]; mais il a été de bonne heure interpolé dans une composition plus étendue, que j'ai déjà eu occasion de mentionner plus d'une fois, et qu'on désigne sous le nom de *Chronique d'outre mer*. C'est une compilation qu'on ne peut faire remonter au delà du milieu du XIIIe siècle. Elle nous a été conservée dans trois manuscrits de notre grande Bibliothèque, les n°s 770 (anc. 7185^3-3), 12203 (anc. suppl. fr. 455) et 24210 (anc. Sorb. 397) des manuscrits français[3]. Le fonds de cette compilation est formé par l'ouvrage antérieur qu'on désigne, depuis l'édition qu'en a donnée M. de Mas Latrie, sous le nom de *Chronique d'Ernoul*, et dont il serait trop long d'étudier ici les éléments et les rapports avec la grande œuvre composite, vulgairement regardée comme la continuation de Guillaume de Tyr, qui remplit le deuxième volume du recueil des *Historiens occidentaux des croisades*. La *Chronique d'outre mer* de nos trois manuscrits reproduit d'abord le texte d'« Ernoul » sans offrir beaucoup plus de variantes que les manu-

qui se rapportent à leur parenté se trouvent dans *Jean d'Avesnes*, et sont annoncés dans *Baudouin de Sebourc* (t. I, p. 81; t. II, p. 155).

(1) *Mon. Germ.*, *SS.*, t. XXV, p. 818.

(2) Ms. B. N. fr. 25462 (anc. N. D. 272), fol. 205.

(3) C'est par erreur que l'*Histoire littéraire de la France* (t. XXI, p. 679) donne cette chronique comme contenue dans les trois mss. fr. 770, 781 et 12203. Le ms. 781 (anc. 7188^5) est un simple texte de la « Chronique d'Ernoul » : c'est le ms. E de M. de Mas Latrie (*Ernoul*, p. XXXIX). Il en est de même du ms. de Berne 340 (mentionné également par l'*Hist. litt.*, p. 683), le B de M. de Mas Latrie. Dans son *Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr* (à la suite de l'édition d'Ernoul), M. de Mas Latrie parle judicieusement (XXXIX et p. 483) du ms. 770, mais il ne mentionne pas les mss. 12203 et 24210. P. Riant, dans son *Inventaire sommaire des manuscrits de l'Eracles* (*Archives de l'Orient latin*, I, 249-256), a réuni avec raison nos trois manuscrits dans un groupe à part; mais le titre qu'il leur donne, *Estoires d'Oultremer et de la naissance de Salehadin*, ne leur convient pas, l'histoire de la naissance de Saladin étant étrangère à la forme primitive et n'étant racontée que dans le roman du *Voyage du comte de Pontieu*, lequel est simplement interpolé dans la *Chronique d'outre mer* (voir plus loin).

scrits ordinaires. La fidélité au texte d'Ernoul devient peu à peu moins grande, sans cesser d'être réelle; mais bientôt s'intercale un récit étranger, dont la source est difficile à deviner et dont l'intérêt est des plus minces, et qui continue longtemps à se mêler à la narration empruntée à Ernoul. Il s'agit d'une prétendue guerre de Saladin contre Galacienne, « dame de Turquie », son frère Renier de Coine et ses alliés le « calife de Baudas » et le roi Corlin de Nubie; dans ce long récit d'allure historique, qui n'a ni l'attrait du roman ni le mérite d'une authenticité quelconque, nous voyons figurer les deux fils de Saladin et à leur tête Lycoredis, dont l'auteur nous dit expressément : « Che fu chil Lycoredis dont on parla tant au siecle, mais li crestien l'apieloient Coradin[1]. » Il s'agit donc de Malek-Moadam ou Coradin (Cheryf-Eddin), fils de Malek-Adel ou Saphadin, par conséquent neveu et non fils de Saladin, et qui n'était pas né sans doute à l'époque où notre auteur lui prête de fabuleux exploits[2]. A partir de ce moment d'ailleurs, la *Chronique d'outre mer* s'éloigne beaucoup du texte d'Ernoul, dont elle semble un résumé fait de mémoire[3]; elle brouille de la façon la plus inextricable les faits historiques, surtout ceux qui touchent à l'Occident, déjà fort défigurés dans son modèle, et elle rappelle par endroits le ton du Ménestrel de Reims beaucoup plus que celui d'un chroniqueur sérieux. Quoiqu'elle ne se termine pas à la mort de Saladin, et poursuive jusque vers l'an 1228 son récit incohérent et parfois incompréhensible, c'est bien l'histoire de Saladin qui fait le centre de tout l'ouvrage, comme le montre l'*explicit* de deux des trois manuscrits (12203 et 24210) : *Salhadins fine chi*. Mais il ne faut pas espérer y trouver de contributions utiles au sujet qui nous occupe présentement : sauf l'histoire des débuts du sultan, empruntée à Ernoul, et les deux anecdotes, d'ailleurs fort platement racontées, relatives à sa mort, que nous avons mentionnées précédemment[4], il n'y a dans cet ouvrage rien qui puisse intéresser ni l'histoire

[1] Ms. 12203, fol. 24 d.

[2] Il emploie, en parlant de lui, des expressions réellement appliquées à Coradin dans le texte qu'il suit : « Lycoredis fel estoit et de put aire et mout haoit crestiens » (Ernoul, p. 357); « Cil Lycoredis estoit mout fel et tant haoit crestienté que a paines pooit il veoir crestiens » (ms. 12203, fol. 24 d).

[3] Il semblerait parfois remonter à un manuscrit meilleur que les nôtres. M. de Mas Latrie n'indique pas de variante pour le passage d'Ernoul (p. 114) qui fait de Girard de Ridefort, plus tard maître du Temple, un *clerc* de Flandres; mais il faut certainement lire *chevalier*, et c'est ce que donne notre chronique (cf. *Hist. occ. des croisades*, t. II, p. 50.) Çà et là peut-être il y aurait, mais avec une grande prudence, à glaner dans la *Chronique d'outre mer* quelque détail authentique qui ne se trouve pas dans les autres manuscrits.

[4] Ci-dessus, p. 14.

réelle, ni l'histoire légendaire ou romantique. La version en prose de l'*Ordre de chevalerie*, que l'un des manuscrits de la Chronique (770) a le mérite de nous avoir conservée, n'en faisait pas originairement partie. Il en est certainement de même du roman du *Voyage du comte de Pontieu*, qui se trouve dans deux manuscrits (770 et 12203), mais qui manque dans le troisième (24210), le plus récent, mais le plus fidèle des trois. Des amateurs ont inséré après coup dans des copies de la *Chronique d'outre mer* et ce conte et ce roman.

Le roman est intéressant en lui-même, mais il n'a avec Saladin qu'un rapport très éloigné. Un chevalier appelé Thibaud, seigneur de Domart en Pontieu et neveu du comte de Saint-Pol, a épousé la fille d'un comte de Pontieu (ni le père ni la fille ne sont nommés). Après cinq ans passés dans une union heureuse, mais stérile, les deux époux se décident à aller en pèlerinage à Saint-Jacques pour obtenir la postérité qu'ils souhaitent. En traversant une forêt, où ils se trouvent séparés de leur suite, ils sont attaqués par des brigands qui les dépouillent, garrottent Thibaud et violent sa femme sous ses yeux. Les brigands partis, il appelle sa femme pour le délivrer. « La dame ala cele part ou mesire Thiebaus gisoit, et vit une espee gesir ariere, qui fu a un des larons qui ocis fu. Ele la prist, et vint envers son seigneur, plaine de grant ire et de mauvaise voulenté qui li iert venue, car ele doutoit mout qu'il ne l'en seüst mal gré de chou que il l'avoit ensi veüe, et qu'il ne li reprouvast en aucun tans et li mesist devant chou que avenu li estoit; si dist : *Sire, je vous deliverrai ja.* Lors haucha l'espee et vint vers son seigneur et le cuida ferir par mi le cors; et quant il vit le coup venir, si le douta mout..... si tressailli si durement que les mains et li doi li furent desserré, et ele le feri si que ele le blecha un poi et coupa les coroies de coi il estoit loiiés. Et quant il senti les loiiens laskier, il sacha a lui et rompi les coroies, et sailli sus en piés, et dist : *Dame, se Diu plaist, vous ne m'ochirés meshui!* Et ele dist : *Chertes, sire, che poise moi!* » Le comte achève son pèlerinage sans reparler à sa femme de cette étrange aventure, « et l'en mena en son païs a ausi grant joie et a ausi grant honnour comme il l'en avoit amenee, fors de gesir o li ». Mais il se trouve obligé, malgré sa résistance, de raconter l'histoire à son beau-père, le comte de Pontieu, et la jeune femme, interrogée, non seulement reconnaît l'entière vérité du récit, mais répète : « *Encore me poise il que je ne l'ochis.* » Le comte, moins indulgent que son gendre, inflige à sa fille un cruel châtiment. Se trouvant un jour à Rue, il l'emmène en mer, avec son mari, dans un bateau où il a fait porter un tonneau, du feu et de la poix. Une fois en pleine mer, il la fait entrer dans le tonneau, qu'on bouche et qu'on lute soigneusement,

et il le lance dans les flots en s'écriant : « *Je te commant au vent et as ondes!* » Des marchands flamands qui allaient au pays des Sarrasins pêchent le tonneau et ne sont pas peu surpris d'y trouver une belle jeune femme près d'expirer; ils l'emmènent à Aumarie[1] et en font présent au soudan du lieu. Celui-ci la devine de haute naissance, bien qu'elle cache obstinément son nom et son origine, s'éprend d'elle et lui demande de renier le christianisme et de devenir sa femme. « Ele vit bien ke mius li venoit a faire par amours ke par forche, si li manda ke ele le feroit voulentiers. » Elle l'épouse donc, et en a bientôt une fille, et plus tard un fils. — Cependant le comte de Pontieu, son fils et son gendre vivaient dans la douleur, et le premier se repentait de sa cruauté. Tous trois se croisent, et au retour de Terre-Sainte un naufrage les jette à Aumarie. Le soudan les fait mettre en prison, et comme, un jour de fête, ses archers, suivant l'usage, lui demandent un chrétien pour leur servir de cible, il fait extraire de son cachot le comte de Pontieu. La femme du soudan, quand elle le voit, se sent émue; elle l'interroge à part, et, reconnaissant que c'est bien son père, comme elle l'avait soupçonné, obtient du soudan, sans le nommer, qu'on l'épargne et qu'on le lui laisse pour s'entretenir en français avec elle; elle en fait autant pour son premier mari et son frère. Un jour elle les adjure de dire toute la vérité et leur demande ce qu'est devenue celle qu'ils lui ont dit avoir été la femme de l'un, la fille et la sœur des autres. Le comte de Pontieu lui raconte toute l'histoire dans les termes mêmes où l'auteur l'a déjà dite. Quand elle entend le récit du crime qu'a voulu commettre la femme de Thibaud, elle s'écrie, comme si son sentiment de pudeur féminine suffisait à lui faire comprendre l'action inspirée à une autre femme par ce sentiment : « *Ha! sire, bien sai por coi ele le vaut faire. — Dame, por coi? — Chertes*, fait ele, *por la grant honte que il avoit veü que ele avoit soferte et receüe devant lui.* Quant mesires Thiebaus l'oï, si commenche a plourer mout tenrement et dit: *Halas! quel coupe i avoit ele? Ja por chou piour semblant ne l'en eüsse fait, car che fu mal gré sien. — Sire*, fait la dame, *che ne cuidoit ele pas*[2]. » Le comte de Pontieu et Thibaud ne doutent pas d'ailleurs que leur fille et femme ne soit morte. « Mais, dit la sultane, seriez-vous contents d'apprendre qu'elle vit encore? » Tout

[1] *Aumarie* est la forme française du nom de la ville d'Almeria en Espagne, qui fut longtemps le siège d'un royaume more. Il est probable que notre conteur emploie ici le nom d'*Aumarie* sans savoir au juste ce qu'il représente, comme l'ont fait d'autres romanciers du moyen âge.

[2] Je modifie quelque peu le texte de l'édition Moland et d'Héricault à l'aide de celui de Méon (voir la note suivante).

assurent que rien ne saurait leur causer plus de joie. « Quant la dame ot oïes lor paroles, si li atendri li cuers, si loa Diu et en rendi graces a lui, et lor dist : *Or gardés k'il n'i ait feintise en vos paroles.* Et il respondirent et dirent : *Dame, non a il.* La dame commencha mout tenrement a plourer, et lor dist : *Sire, or poés vous bien dire ke vous estes mes peres, et je sui vostre fille, ichele dont vous presistes si cruel justiche; et vous, messires Thiebaus, estes mes sires et mes barons; et vous, sire vallès, estes mes freres.* » Cette scène ne manque assurément pas de pathétique dans l'extrême simplicité de sa forme; elle rappelle involontairement le dialogue de Joseph avec ses frères en Égypte, et a valu en grande partie à notre récit l'intérêt qu'il n'a cessé d'exciter depuis qu'on l'a remis au jour. — Quelque temps après, la dame trouve moyen de s'évader avec les siens en emmenant le fils qu'elle a eu du soudan; elle se fait absoudre à Rome, où elle revient à la foi chrétienne et renouvelle son mariage, et tous retournent en Pontieu. Plus tard le fils du soudan d'Aumarie, qu'on a baptisé sous le nom de Guillaume, épouse la fille de Raoul de Préaux, puissant baron normand, et devient seigneur de Préaux; le fils du comte de Pontieu meurt jeune, et les deux fils que Thibaud a eus de sa femme depuis leur réunion héritent par la suite l'un du comté de Pontieu, l'autre du comté de Saint-Pol. Cependant la fille du soudan était restée auprès de son père : « Elle crut en grant biauté et mout devint sage, et fut apielee la Bele Caitive, por chou que sa mere l'avoit laissiee ensi comme vous avès oï. » Elle épouse « un Turc mout vaillant », appelé Malakin de Baudas, qui l'emmène dans son pays, et « de chele dame ki fu apielee Bele Caitive fu nee la mere au courtois Turc Salehadin, qui tant fu preus et sages et conquerans [1] ».

L'histoire extraordinaire de la fille du comte de Pontieu est un des contes du moyen âge qui ont été le plus tôt exhumés et rajeunis. En 1679, Citri de la Guette imprimait, sous le titre d'*Histoire de la conquête du royaume de Jérusalem sur les chrétiens par Saladin*, une traduction en français moderne, généralement fort exacte, de la *Chronique d'outre mer*, avec les deux interpolations de l'*Ordre de chevalerie* et de notre roman [2]. C'est

[1] Ce roman a été publié deux fois : par Méon, d'après le ms. fr. 25462, dans le tome I de son *Nouveau Recueil de fabliaux et contes*, et par MM. Moland et d'Héricault, dans leurs *Nouvelles françoises du XIIIe siècle* (1856), d'après les deux mss. de la *Chronique d'outre mer* qui le contiennent. Bien que le ms. 25462 soit violemment abrégé, il contient parfois des passages qui manquent à l'autre rédaction, et une édition critique devrait en tenir compte.

[2] Le *Journal des Savants* d'alors suspecta la sincérité du traducteur (d'ailleurs anonyme) et douta de l'existence du « vieux manuscrit gaulois » qu'il alléguait. P. Paris a montré (*Mss. fr.*, VI, 132; *Hist. litt.*, XXI, 632) le peu de

dans ce livre, bien probablement, que le commandeur de Vignacourt puisa l'idée au moins d'une partie importante du livre qu'il publia en 1723 en deux volumes : *Édèle de Ponthieu, nouvelle historique*. Il n'a gardé toutefois du vieux récit que bien peu de chose, et a supprimé, à vrai dire, tout ce qui en faisait l'originalité et même l'intérêt[1]. Madame de Gomez a été mieux inspirée dans sa *Princesse de Ponthieu*, qu'elle inséra dans ses *Journées amusantes*[2] : sauf quelques légères modifications, elle a suivi l'ancien conte, qu'elle connaissait sûrement par le livre de Citri de la Guette. Il n'en reste, au contraire, à peu près rien dans la tragédie de La Place, *Adèle, comtesse de Ponthieu*, faible imitation de *Zaïre*, représentée en 1757[3]; quant à l'opéra de Saint-Marc, *Adèle de Ponthieu*, joué en 1776 et deux fois mis en musique, il n'a absolument de commun avec les œuvres précédentes que le nom de l'héroïne.

Ce nom mérite de nous arrêter un instant, parce qu'il a induit à des conclusions singulières sur le roman qui nous occupe. L'héroïne du roman est anonyme dans l'œuvre originale; elle l'est restée chez Citri de la Guette et chez Madame de Gomez, qui en a fait seulement une princesse. C'est, à ce qu'il semble, le commandeur de Vignacourt qui a eu l'idée de lui donner le nom d'*Édèle*, que La Place lui a emprunté en le changeant en *Adèle* : ces deux noms ne sont que la variante l'un de l'autre, et ils étaient au XVIIIe siècle aussi peu usités l'un que l'autre. On trouve dans la famille des comtes de Pontieu une *Adela*, fille de Jean II et mariée à Thomas de Saint-Valeri à la fin du XIIe siècle : c'est en parcourant quelque généalogie que Vignacourt sera tombé sur ce nom, l'aura trouvé à son goût et l'aura donné à son héroïne, laissant au mari le surnom de Saint-Valeri, mais remplaçant le nom de Thomas par le

fondement de ces soupçons, souvent reproduits depuis.

(1) Édèle, mariée sans amour à Enguerrand de Saint-Valery, est enlevée par le traître Thibaud de Guines (qui remplace les brigands), mais délivrée à temps par le fidèle Éberard d'Amiens; elle ne songe pas à tuer son mari, et le dégage de dessous son cheval, qui en tombant l'avait immobilisé. Mais Enguerrand la soupçonne, et son père l'abandonne en pleine mer dans un bateau sans agrès. Elle est rencontrée par Éberard, qui la ramène à terre. Pendant ce temps Enguerrand et Thomas se livrent un combat singulier; ils se tuent l'un l'autre, et Édèle épouse Éberard. Il ne se peut rien de plus absurde. Le roman de Vignacourt est résumé dans la *Bibliothèque des romans* (juillet 1778).

(2) On en trouve un résumé dans la *Bibliothèque des romans* (décembre 1776).

(3) Imprimée à Paris en 1758. Tout a disparu du récit primitif, sauf le trait d'un mari captif des Sarrasins et qui retrouve sa femme aimée d'un sultan. La Place a pris à Vignacourt l'enlèvement de l'héroïne par un rival : c'est ce rival qui emmène Adèle en mer malgré elle, et c'est lui que la vertueuse Adèle poignarde de ses mains au dernier acte.

nom plus distingué d'Enguerrand. La tragédie de La Place, qui eut du succès, consacra le nom d'*Adèle* de Pontieu (substitué par lui à *Édèle*), et quand on constata qu'il y avait eu en effet une *Adela* dans la famille de Pontieu, on crut avoir trouvé la preuve que le vieux roman n'était pas sans fondement historique, et, suivant le procédé habituel en pareil cas, on chercha à retrouver ce fondement en éliminant du récit ce qui était trop évidemment merveilleux et invraisemblable. Louandre, dans son *Histoire d'Abbeville*, après avoir mentionné Adèle, fille de Jean II de Pontieu et épouse de Thomas de Saint-Valeri, ajoute : « Ce fut cette jeune et belle princesse que des brigands outragèrent et que Jean fit précipiter dans les flots, croyant effacer ainsi l'affront fait à son sang [1]. Cette aventure, telle que nous la connaissons, s'est altérée sans doute, et la fiction, comme dans la tragique histoire de la dame de Coucy [2], y tient plus de place que la réalité. Quoi qu'il en soit, Adèle est restée dans le Ponthieu l'héroïne d'une tradition célèbre [3]. Le souvenir de son infortune, après avoir inspiré les trouvères du moyen âge [4], a fourni le sujet d'opéras, de tragédies et de poèmes aux versificateurs modernes [5]. » Louandre aurait dû se rappeler que le roman fait de la fille du comte de Pontieu la bisaïeule de Saladin : elle aurait donc dû naître vers 1070 [6], tandis qu'Ale (c'est la vraie forme française d'*Adela*) de Pontieu naquit vers 1160; on ne trouve d'ailleurs, bien entendu, dans l'histoire aucune trace de l'aventure tragique attribuée ici à la femme de Thomas de Saint-Valeri. Cela n'a pas empêché les derniers éditeurs du roman du XIIIe siècle de dire, en citant Louandre, que « tout n'est pas fictif dans les aventures de notre héroïne », et qu'elle a existé « sous le nom d'Adèle de Ponthieu, femme de Thomas de Saint-Valery, et fille de Jean I de Ponthieu, pen-

[1] Louandre omet la vraie raison que donne le roman pour la sévérité du comte de Pontieu : la tentative de meurtre de la jeune femme sur son mari.

[2] Il veut dire la dame de Fayel, censée aimée per le châtelain de Couci, la Gabrielle de Vergy du XVIIIe siècle (voir *Hist. litt. de la France*, t. XXIX, p. 352-390).

[3] Toujours la fameuse « tradition », aussi imaginaire ici que dans mille autres cas.

[4] Il n'y a aucune mention de cette histoire dans les « trouvères du moyen âge », en dehors de notre conte en prose.

[5] F.-C. Louandre, *Histoire d'Abbeville* (1844), t. I, p. 141. — Je ne connais pas plus de poèmes sur ce sujet à l'époque moderne qu'au moyen âge. Il n'y a, au moins à ma connaissance, qu'une tragédie, celle de La Place, qui, comme on l'a vu, n'a presque rien conservé du récit, et un opéra, celui de Saint-Marc, qui ne le rappelle absolument que par le nom donné à l'héroïne.

[6] Citri de la Guette avait judicieusement mis en marge du passage de sa traduction où il est parlé des aventures de la fille du comte de Pontieu : « Sous le règne de Philippes premier ».

dant la seconde moitié du XIIe siècle[1] ». Hélas! même son existence, en tant que fille unique d'un comte de Pontieu[2] mariée à un Thibaud de Domart[3], n'a pas plus de réalité que ses infortunes, ou que l'introduction de ses trois fils dans les listes généalogiques des maisons de Pontieu, de Saint-Pol et de Préaux : les braves Guillaume, Jean et Pierre de Préaux, ces fidèles compagnons de Richard, qui combattirent si vaillamment Saladin, ne se doutaient guère qu'ils étaient ses cousins et qu'ils avaient pour aïeul le fils du soudan d'Aumarie!

Notre roman nous présente probablement, suivant un phénomène bien connu, l'application d'un conte populaire à une donnée légendaire dont il était d'ailleurs indépendant. On croyait, sans que nous sachions comment cette créance était née, que la fille d'un comte de Pontieu avait épousé un des aïeux de Saladin : on chercha à imaginer par quelles aventures elle avait pu être transportée en *paienie* et se résoudre à épouser un Sarrasin. On se servit d'un conte fort émouvant, appartenant à un groupe de récits très répandus au moyen âge, qui ont pour but de démontrer que les hommes s'arrogent à tort le droit de juger et de condamner les fautes de leurs semblables, et que la miséricorde divine confond souvent par des prodiges la prétendue justice humaine. Nous possédons une variante assez belle, quoique tardive (XIVe siècle), du thème auquel semble appartenir le conte de la bisaïeule de Saladin : c'est le *Dit des annelets*. La faute de la femme est ici différente, plus grave en réalité, bien qu'elle ne soit aussi qu'intentionnelle : partie avec son mari du Boulonnais, comme notre héroïne du Pontieu, pour le pèlerinage de Saint-Jacques, elle se laisse entraîner, presque malgré elle, à suivre dans un château écarté un chevalier qui a rencontré les voyageurs et s'est joint à eux; comme son mari les surprend, elle soutient l'audacieux mensonge de son complice (qui ne l'est pas encore de fait), en assurant que c'est lui qui est le mari et que l'autre est un intrus. Un combat judiciaire a lieu entre les deux rivaux, et déjà le repentir le plus sincère et le plus profond s'est emparé du cœur de la pauvre femme, qui ne tremble que pour son époux. Vainqueur, il la ramène dans leur pays, et là, convoquant tous ses parents et amis, il leur raconte l'aven-

[1] *Nouvelles françoises du XIIIe siècle*, p. XXXVII.

[2] Jean de Pontieu eut au moins une autre fille et deux fils, dont l'aîné, Guillaume, lui succéda.

[3] Thomas de Saint-Valeri était en réalité seigneur de Domart (et non *Dammart* comme on lit dans le *Trésor de chronologie* de M. de Mas Latrie, col. 1663); cela prouve seulement que l'auteur du roman, qui était natif de Picardie ou d'Artois, savait qu'un seigneur de Domart avait épousé la fille d'un comte de Pontieu.

ture sans en nommer les personnages, et leur demande quel jugement ils porteraient sur la coupable qui non seulement a voulu trahir, mais a renié son mari. Le père de la dame dit que, s'il avait pouvoir sur une telle femme, il la brûlerait, et tous se rangent à son avis. Le mari déclare alors qu'il s'agit de sa femme, mais qu'il la punira de façon à ne pas déshonorer sa famille. Il l'amène à Wissant[1], et l'abandonne à la mer dans un bateau sans agrès[2]. Avant de la quitter, il lui fait enfoncer dans les doigts dix annelets de fer qui lui entrent dans les chairs, et jette à l'eau l'anneau d'or qu'elle lui avait donné jadis, en déclarant qu'il ne s'accordera avec elle que si Dieu le lui rend. Portée par les flots dans une île déserte, elle y est recueillie par un comte d'Espagne qui a pitié d'elle, la trouve belle, lui offre en vain de l'épouser, et, sur sa demande, l'établit avec douze béguines dans une maison sur le chemin de Saint-Jacques, où elle pratique envers les pèlerins les œuvres de miséricorde. On devine qu'au bout de quelque temps on retrouve dans le corps d'un poisson l'anneau jeté à la mer, que le mari retourne en Galice pour demander à saint Jacques de le réunir à sa femme, qu'il la retrouve, et que, dès qu'il lui a pardonné, les anneaux de fer qui avaient presque pourri ses doigts et qu'elle n'avait jamais voulu faire ôter tombent d'eux-mêmes par un miracle de Dieu. Joignez la première partie de cette légende, un peu modifiée, à une de ces scènes de reconnaissance qui sont fréquentes dans les contes, et notamment dans les contes du cycle si riche et si varié de « la femme innocente et persécutée », et vous aurez à peu près notre roman, moins les incidents et les détails qu'a su y ajouter avec assez de bonheur l'invention de celui qui l'a rédigé. Il n'a eu qu'à donner à son héroïne un comte de Pontieu pour père, à la marier temporairement à un soudan sarrasin et à faire de sa petite-fille la mère du grand Saladin pour ajouter à son roman un surcroît d'intérêt très apprécié et le rattacher à une légende que l'on connaissait vaguement sans savoir sur quel fondement elle s'appuyait.

Il n'est donc pas surprenant que ce roman ait eu du succès. Il a passé dans *Jean d'Avesnes*, mais le rédacteur du XVe siècle ne s'est pas borné à rajeunir la langue du roman du XIIIe : tout en le suivant exactement pour les faits[3], il a complètement renouvelé le style dans le goût de

[1] L'éditeur comprend à tort Ouessant : il s'agit de Wissant, port du Boulonnais, jadis très actif et très célèbre, depuis longtemps ensablé.

[2] Le trait du tonneau, qui se retrouve dans beaucoup de contes, paraît plus primitif ; le bateau est une atténuation.

[3] Sauf qu'il fait épouser la fille de la « Belle Chétive » par le soudan de Damas, qui en a Saladin, en sorte qu'un degré est supprimé. En outre, il ajoute

son temps et a substitué à la simplicité un peu sèche du vieux récit une rhétorique qui, pour n'être pas, çà et là, dénuée de mérite[1], n'en pèche pas moins en général par l'emphase[2] et la prolixité. Comme on l'a déjà vu, rajeuni au XVIIe siècle, notre roman jouit au XVIIIe siècle d'une vogue littéraire comparable à celle du *Châtelain de Couci;* mais il devait cette vogue à son intérêt intrinsèque, et non à son rapport avec les origines de Saladin, que les renouveleurs avaient même cru devoir supprimer[3].

IV

C'est bien, au contraire, de Saladin lui-même qu'il s'agit dans un groupe de contes qui se rapportent aux voyages qu'il aurait accomplis *incognito* en Occident. Ces voyages prétendus ont été l'objet de divers récits, que nous trouvons en France, en Italie et en Espagne. En France, ils ne se présentent pas à nous fort anciennement, mais il est très probable, comme nous le verrons, que les narrations italiennes ont eu des sources françaises qui se sont perdues. Actuellement nous ne rencontrons une histoire de ce groupe que dans le poème (écrit après 1350) dont *Baudouin de Sebourc* et le *Bastart de Bouillon* sont deux branches; elle ne nous est même pas parvenue dans la rédaction en vers, mais nous en avons dans *Jean d'Avesnes* une mise en prose évidemment fidèle, et les annonces répétées et précises qui en sont faites dans *Baudouin* et dans le *Bastart* ne permettent pas de douter qu'elle ait figuré dans le poème[4]. Cette

au commencement la longue description d'un tournoi et dans la seconde partie le récit des prouesses accomplies par Thibaud au service du soudan.

[1] Ainsi, lors de l'acte criminel de la femme de Thibaud, l'auteur remarque que son mari « la regardoit, excusant son inconvenience, et l'amant autant qu'oncques avoit fait », et quand elle lui a porté le coup qui devait le tuer et l'a dégagé, il se contente de lui dire avec douceur : « *Refrene ta pensee variable, et jamais ne t'aviegne de procurer la mort de celuy qui t'aime plus que nulle rien du monde.* » (Louandre, p. 51, 52.)

[2] Voir par exemple l'apostrophe à Phebus, Eolus, Morpheus, Oceanus, pour leur reprocher de laisser commettre le crime odieux qui s'accomplit devant eux. Le ms. 12572 (fol. 136 v°) porte comme le texte de Louandre *Solus* pour *Eolus* et *Octeanus* pour *Oceanus*, preuve que les deux manuscrits de *Jean d'Avesnes* remontent sans doute à une même copie.

[3] Dans le récit de Mme de Gomez, en quittant le soudan d'Almérie, la fugitive lui laisse le fils qu'elle avait eu de lui; on ne dit pas que ce fils ait été l'ancêtre de Saladin.

[4] Voir *Baudouin de Sebourc*, I, 33, 61, 383; II, 155, 392; le *Bastart*, v. 6536 ss. Un passage de *Godefroi de Bouillon*, quoique moins explicite, nous montre que l'auteur de ce poème aussi avait l'intention de raconter le voyage de Saladin en France, car il mentionne *Chaureigni* (ms. éd. *Changavin*) « qu

histoire, telle qu'elle est présentée ici, est, au moins dans sa première partie, la simple imitation d'une fiction plus ancienne, appartenant au cycle de la première croisade et rapportée à un tout autre personnage que Saladin. La chanson des *Enfances Godefroi*, qui, dans sa forme actuelle[1], a été rédigée vers 1160, contient un long épisode qui n'est rattaché au reste que par un lien assez lâche, et qui a dû former à l'origine un poème isolé, quelque peu antérieur à cette date : c'est le « voyage de Cornumarant ». Cornumarant, roi de Jérusalem (personnage important des anciennes chansons sur la première croisade), ayant entendu une prédiction d'après laquelle le duc Godefroi de Bouillon doit enlever la ville sainte aux Sarrasins, se rend en France, avec un interprète, dans l'intention de connaître la puissance du duc et de le tuer, s'il peut : comment il est reconnu par l'abbé de Saint-Tron, comment il se nomme lui-même à Godefroi et renonce à son projet de meurtre, c'est ce que je n'ai pas à raconter ici. Quant à Saladin, ce n'est pas une prophétie qui l'amène en Occident, c'est simplement le désir de « veoir la noblesse et le maintien des chrestiens[2] ». Il se fait accompagner de son oncle Jean de Pontieu (voir ci-dessus, p. 17) et de Huon Dodekin, devenu Huon de Tabarie, à qui il doit l'ordre de chevalerie (ci-dessus, p. 7, n. 5). Ils débarquent à Brandis, passent par Rome, traversent la Lombardie, et arrivent à Paris : « Deux ou trois jours furent les barons a Paris pour eulx donner joye, et jamais ne leur eust illec anuyé, pour ce que c'est ung droit monde[3]. » Le roi Philippe n'y était pas, mais ils sont reçus par la reine (elle n'est pas nommée), sur laquelle Saladin fait une vive impression. Nos voyageurs se rendent à Saint-Omer, où est le roi, et Saladin défend victorieusement dans un combat singulier l'innocence injustement accusée d'une jeune fille de la famille des comtes de Pontieu. A Cambrai se donne un tournoi magnifique, dont Saladin remporte le prix, renversant le roi Richard d'Angleterre lui-même. La « largesse » et la « courtoisie » de l'inconnu égalent sa vaillance, et la reine en est de

cloche du talon » (v. 22801), c'est-à-dire le héros d'un épisode qui est en rapport étroit, avec le voyage : c'est au tournoi de Cambrai, dont il sera parlé ci-dessous, que Chauvigni reçut une blessure à la jambe qui le rendit boiteux.

(1) Il en existe une rédaction remaniée postérieure d'une quinzaine d'années ; elle n'en diffère pas pour cette partie.

(2) Louandre, p. 70. Je suis pour le résumé l'analyse de Louandre, en conférant le texte des passages cités avec celui du ms. 12572. Saladin a aussi l'intention de comparer la religion chrétienne à la musulmane et de choisir la meilleure.

(3) Ici se place l'anecdote des pauvres (ci-dessus, p. 13), qui, avec le scandale que lui causent l'adoration du pape et la confession (ci-dessus, p. 12), décide Saladin à ne pas embrasser le christianisme.

plus en plus éprise. Elle le lui déclare sans détours et se donne entièrement à lui; il finit même par lui avouer qui il est, ce qui ne la refroidit nullement[1]. Enfin il retourne en Syrie. Mais bientôt il en revient dans de tout autres conditions, avec une flotte immense et dans le dessein de conquérir la France : Huon de Tabarie et Jean de Pontieu réussissent à détourner sur l'Angleterre l'invasion menaçante, et l'Angleterre elle-même est sauvée, grâce surtout à la vaillance de chevaliers français, dans un épisode (le *Pas Salehadin*) sur lequel nous reviendrons plus tard. Bientôt, de retour en Syrie, Saladin y est lui-même attaqué par les rois de France et d'Angleterre. Cette seconde partie du récit ne tient en rien, comme on voit, à la première, qui nous montre le soudan visitant la France par simple curiosité.

Ce n'est pas uniquement ce sentiment, c'est aussi la prévision d'une croisade imminente et le désir de se renseigner sur les forces des chrétiens[2] qui poussent Saladin à parcourir le monde dans la plupart des récits italiens. Le plus ancien paraît être celui de Bosone da Gubbio (voir ci-dessus, p. 7), d'ailleurs assez confus[3]. Le roi de France, d'après Bosone, avait été pris par Saladin, avec beaucoup d'autres de ses barons, entre autres le *conte Artese*[4]; Saladin traite fort bien ce dernier, le met en liberté, et lui annonce qu'il lui fera visite en France. Il se présente en effet chez lui, quelque temps après, sous la robe d'un ermite; puis, déguisé en marchand, il visite l'Europe avec le comte, et critique la prodigalité du roi en regard de l'avarice du pape[5]. Vient ensuite, dans le

[1] Nous verrons plus tard, en parlant des amours de Saladin, la suite de cet épisode.

[2] Ainsi sa pérégrination ressemble de plus près à celle de Cornumarant. Il y a même une confusion complète des deux personnages dans le récit de Jacopo della Lana, commentateur de Dante (voir P. Rajna, *Romania*, VI, 364) : Saladin, comme le roi de Jérusalem, est sous l'impression d'un « sort »; on lui a prédit que Godefroi de Bouillon le tuerait (on voit la confusion); voulant le prévenir, il se rend à Paris en habit de pèlerin; en chemin il est reconnu par un abbé, comme Cornumarant, et, comme celui-ci, victime d'une sorte de mystification qui lui fait croire Godefroi invincible. Mais Jacopo ajoute à l'histoire un dénouement qui ne se trouve que chez lui : Saladin, au moment où il veut retourner en Syrie, est arrêté et mis dans une prison où il meurt.

[3] On peut le lire, ainsi que les autres nouvelles de l'*Avventuroso Ciciliano*, non seulement dans l'édition Nott (Florence, 1832), mais dans l'intéressant *Libro di novelle antiche tratte da diversi testi* publié par F. Zambrini (Bologne, 1868).

[4] C'est-à-dire le comte d'Artois (on voit plus tard qu'Arras est sa résidence). Y a-t-il là une vague réminiscence de la bataille de Mansourah, où le roi de France fut pris et son frère le comte d'Artois tué?

[5] Ici se place le discours rapporté plus haut (p. 15) sur la longanimité du seigneur des chrétiens.

roman de Bosone, une autre aventure dont la scène est en Espagne : un chevalier, Hugues *di Moncaro*, se montre envers Saladin, sans le connaître, d'une extrême courtoisie, ce dont le soudan le récompense plus tard, quand Hugues est tombé entre ses mains après une défaite des chrétiens, en le renvoyant libre dans son pays avec dix autres prisonniers et un présent de dix mille pièces d'or[1].

Ces contes, d'après M. Rajna, sont d'origine française, et rien n'est en effet plus probable, mais ils se sont singulièrement altérés par la transmission orale. Les commentateurs de Dante, cités par MM. Rajna et Fioravanti, nous montrent qu'au XIVe siècle cette idée des voyages de Saladin était fort répandue en Italie : « Questi, dit Jacopo della Lana, fuè soldano di Babilonia, lo quale fuè sagacissima e savia persona, sapeva tutte le lingue[2], e sapeva molto bene trasformarsi di sua persona; cercava tutte le provincie e tutte le terre si de' Cristiani come de' Saracini, e sapeva andare si segretamente che nulla sua gente nè altri lo sapea. » Boccace, dans son commentaire, nous atteste aussi la diffusion de cette tradition : « *Credesi* che, trasformatosi, gran parte del mondo personalmente cercasse, e massimamente intra' Cristiani, li quali, per la Terra Santa da lui occupata, gli erano capitali nemici. » Il semble bien, comme on l'a remarqué[3], que ce dernier membre de phrase indique que Saladin explorait le pays des chrétiens en vue de se renseigner sur les forces qu'ils pourraient mettre en ligne contre lui. Le même Boccace le dit expressément dans la belle histoire de Messer Torello (*Decam.*, X, 9), qui, comme Hugues de Moncaro, se montre d'une courtoisie exquise, à Pavie, envers Saladin déguisé en marchand, et en reçoit plus tard une merveilleuse récompense[4] : c'était pour voir par lui-même les préparatifs de la croisade, au temps de l'empereur Frédéric Ier, que Saladin

[1] Cette circonstance et le nom de Hugues (Ugo) donné au héros de cette histoire peuvent faire croire qu'elle nous représente une forme à peine reconnaissable de l'anecdote sur Hugues de Tabarie.

[2] Boccace remarque aussi, dans la nouvelle citée plus loin, qu'il parlait parfaitement *latino*, c'est-à-dire italien.

[3] Rajna, *l. c.*

[4] Le conte en lui-même appartient au cycle du « Retour du mari ». M. Rajna a fort bien montré qu'il y avait un rapport assez étroit entre la version de Boccace et celle que nous offre un « miracle » de Césaire d'Heisterbach. Quant à Saladin, il n'a avec l'histoire qu'un rapport tout à fait fortuit, et dû sans doute au bon plaisir de Boccace. Mais son introduction prouve combien l'idée de ses voyages secrets dans les pays chrétiens était familière à tous. On remarquera en outre qu'il a à sa disposition un « nécromant » qui, sur ses ordres, opère de véritables prodiges : le sage, vaillant et magnifique Saladin devient ainsi une espèce de Salomon avec pouvoir sur les esprits.

avait entrepris son voyage dans le « Ponent ». C'était donc en somme un espionnage, et si le soudan avait été reconnu, il risquait fort de payer cher sa témérité.

Il le fut cependant une fois[1], mais impunément, si l'on en croit un autre conteur, espagnol celui-là, D. Juan Manuel, qui écrivait vers le milieu du XIVe siècle. Dans la nouvelle L du *Conde Lucanor*, Patronio raconte à son maître que Saladin s'était épris, en Égypte, d'une dame aussi vertueuse que belle, femme d'un de ses principaux chevaliers. Elle lui promet de l'écouter quand il aura répondu à cette question : « Quelle est la meilleure chose qui puisse être dans l'homme, et y devenir la source de toutes les vertus? » Le soudan a beau réfléchir et chercher, il ne trouve pas; il interroge en vain tous ceux qui l'approchent. Alors, déguisé en jongleur, accompagné de deux autres jongleurs, il parcourt le monde, l'Italie, la France, demandant partout une réponse qu'il n'obtient pas. Enfin en Espagne il rencontre un chevalier qui le conduit à son père, vieillard très sage; celui-ci avait jadis été prisonnier de Saladin, qui l'avait très bien traité; il le reconnaît d'abord, mais n'en fait rien voir publiquement. Il répond à la question : la meilleure chose qui puisse être dans un homme, c'est la honte (*vergüenza*); puis il prend le soudan à part, et lui dit qu'il le reconnaît, mais qu'il ne le trahira pas. Saladin revenu en Égypte va trouver la dame et lui donne la réponse du vieillard; elle lui dit qu'elle est bonne, mais elle lui fait une autre question : « Ne se regarde-t-il pas comme l'homme le meilleur qui vive? » Il avoue que oui; elle le conjure alors de réunir la meilleure chose du monde à l'homme le meilleur du monde, et Saladin ému change en respectueuse amitié la passion qu'il avait pour elle[2].

V

Ce conte, qui, par son esprit et son allure, semble être venu en Espagne de Provence, nous amène à parler des amours de Saladin : il n'était pas possible qu'un modèle si achevé de toutes les vertus cheva-

[1] On a vu plus haut (p. 29, n. 2) dans Jacopo della Lana une autre reconnaissance, et qui eut les suites prévues; mais ce n'est, comme je l'ai dit, qu'une adaptation de l'aventure de Cormumarant.

[2] Une autre histoire de Saladin forme le conte XXV de Patronio; j'aurais pu le citer en parlant de la générosité du sultan. Le comte de Rovena, son prisonnier, marie sa fille, sur le mariage de laquelle on est venu le consulter en prison, d'après son conseil; à la suite de quoi son gendre reconnaissant le délivre, et tous deux reviennent dans leur pays comblés des présents de Saladin.

leresques restât étranger à l'amour. C'est ce que remarque expressément l'auteur de la première des *Cento novelle antiche :* « El Saladino fo si valoroso, largo, cortese signore e d'anemo gentile, che ciascuno ch'al mondo era en el suo tempo dicea che senza alcun difetto era onne bontà in lui complutamente. » Mais il lui manquait l'amour : Bertran de Born (comment se trouvait-il en relation avec lui?) voulut lui donner cette perfection suprême, et lui indiqua une dame qui était alors la meilleure qui existât, en l'engageant à l'aimer « par amour ». Saladin répondit qu'il avait des femmes tant qu'il voulait et qu'il les aimait toutes. Mais le troubadour lui montra que cela n'avait rien de commun avec le véritable amour, l'amour courtois, délicat et raffiné, et lui expliqua ce que c'était. Aussitôt le sultan, exalté par ce discours, se rend avec une armée dans le pays où habitait la dame, pays qui lui était hostile, l'assiège dans son château, et va s'en emparer, quand elle le fait appeler et lui dit que ce ne sont pas là les marques d'amour qu'il est de bon goût de donner. Sur ses protestations, elle lui ordonne de remmener son armée : « *E per accordo a me lasci el cor tuo e'l mio ne porti, e siano sempre uno in tutta simillianza.* E così fu el comiato. » Saladin avait pris une leçon complète d'amour courtois, mais il devait le trouver un peu sec.

Il était prédestiné, paraît-il, à entendre de femmes aimées par lui des réponses très nobles et très sages, mais peu encourageantes, et dont il voulait bien pourtant se satisfaire. On lit dans *Jean d'Avesnes* que, s'étant emparé d'un château où deux cents dames s'étaient enfermées avec la princesse d'Antioche, il traita celle-ci fort courtoisement et ne put s'empêcher d'être sensible à sa beauté et au charme de son entretien, si bien qu'il « la requist d'estre sa dame et sa maistresse, ce que par adventure elle eust voulentiers fait s'il eust esté crestien et s'elle eust esté impourveue de mary. . . . . Si respondy le plus doulcement qu'elle peut a Salhadin, soy reputant de mendre estat qu'a si grant prince appartenoit, et disant qu'il devoit premierement amer Dieu [plus] que aultre chose avant qu'il requist dame crestienne d'amours, metant en ses excusacions que sans icelluy rien ne peut estre mené a bonne fin. De laquelle responce Salhadin fut assez contempt[1]. »

Le sultan ne fut pourtant pas toujours réduit en amour à une admiration aussi platonique. Nous ne connaissons pas autrement l'histoire à laquelle fait allusion le commentaire de Dante désigné sous le nom de *l'Ottimo* : « E amò per amore la reina di Cipri[2]. » Mais on a déjà vu

[1] Ms. 12572, fol. 75 r°. Le résumé de Louandre (p. 68) est ici insuffisant.

[2] Cette reine de Chypre ne peut guère être qu'Isabel, fille du roi de Jérusalem Amauri, mariée successivement à Honfroi du Toron, au marquis

plus haut ce que raconte *Jean d'Avesnes*, d'après le poème souvent cité du XIVe siècle, de ses amours avec la reine de France, femme de Philippe II. Commencées en France, ces amours, dans la suite du roman, se continuent en Syrie, quand la reine, ayant accompagné son époux, se trouve avec lui dans Acre assiégée par Saladin. Elle admire du haut des remparts les prouesses du soudan, et, celui-ci ayant abandonné le siège pour rentrer à Jérusalem, elle conçoit pour le revoir un plan ingénieux. Elle persuade au roi, « qui pour sa grant beaulté estoit d'elle comme tout affolé », qu'elle a reçu de Dieu en songe la mission de convertir le soudan. « Le roy, doubtant de couroucher Dieu, et pensant que les menchonges de sa femme fussent veritables, conclud entre ses hommes qu'il la lairroit ceste chose esprouver, moiennant bon et seur sauf conduit, avoec certaine guide de quelqu'un des plus vaillans de sa compaignie [1]. » Saladin accorde de grand cœur le sauf-conduit, et on désigne Chauvigni (c'est-à-dire André de Chauvigni, un des principaux héros de la troisième croisade) pour l'accompagner, « ce dont la royne fu moult desplaisante, car elle sçavoit bien que Chauvigni de sa nature douteus estoit ». Elle ne se trompait pas, car le brave Chauvigni, en voyant la façon dont Saladin accueillait sa belle visiteuse, résolut de ne pas la laisser seule avec lui; après quelque temps d'une pénible surveillance, dont Saladin se serait débarrassé par la force s'il n'avait respecté le sauf-conduit qu'il avait donné, Chauvigni engagea la reine à terminer promptement sa négociation et à revenir à Acre avec lui; mais elle le reçut fort mal : « *Vous perdez vostre langage, Chauvigny; car cy m'avez amenee a vostre adventure, laquelle vous vaille s'elle vous peut valoir... Je suy venue pour besongnier avoec Saladin... si ne me partiray d'icy tant que ma voulenté auray acomplie, deusse je perdre vostre compaignie, de laquelle je suis trop mal contempte.* » Chauvigni prend alors son parti : il fait quitter Jérusalem à tous les siens, et revient seul, armé de son épée et monté sur son cheval, devant le palais de Saladin. Le soudan et la reine s'entretiennent en ce moment à une fenêtre; Chauvigni s'approche, et demande à la reine de venir lui dire quelques mots en secret, car il va partir et désire transmettre au roi les propres paroles de la dame, qui doivent lui servir de justification si on veut le punir d'avoir mal exécuté sa consigne. Elle descend : Chauvigni feint

Conrad de Montferrat, au comte Henri de Champagne et enfin à Aimeri ou Amauri de Lusignan, roi de Chypre à la mort de son frère Gui. Il est vrai qu'elle ne fut reine de Chypre qu'après la mort de Saladin, mais les contes de ce genre commettent bien d'autres écarts chronologiques.

[1] Louandre, page 83; ms. 12752, fol. 246.

de vouloir lui parler à l'oreille, et, la saisissant vigoureusement, « il la troussa devant luy et picqua le bon cheval atout la dame, qui si hault s'escria que bien l'entendy Salhadin, si s'advisa Chauvigny en courant de tirer son espee, et ad ce que la dame ne soy remuast trop fort tellement luy feit paour qu'elle se laissa manier et emporter comme ung bouchier emporte devant soy une brebis ». Saladin se met à sa poursuite, mais ne peut l'atteindre, et rentre fort attristé à Jérusalem. Chauvigni revient à Acre, et remet la reine aux mains de Philippe, « soy deschargeant d'elle, et racomptant ses fais et son adventure, et comme elle avoit voulu demourer avec Salhadin. Dont le roy fu moult marry sur la royne, mais il ne la voult pugnir de son meffait, ainçois la renvoya au roy d'Arragon son pere, renonçant a la compaignie d'icelle par les excusacions de sa vie oultrageuse et de la male voulenté qu'elle avoit eue de vouloir converser avec les Turcs. Si fut d'elle tant mal contempt le roy son pere que, comme dit l'istoire, il en feit justice, et contempta le roy Philippe et les nobles barons de France par la pugnicion qu'il feit d'elle... Si se taist atant le compte de la fin de la royne. » Le roman ne nous dit donc pas quelle justice le roi d'Aragon tira de sa coupable fille; il a ici atténué le récit de l'ancien poème : celui-ci, d'après une de ces annonces qui nous permettent de restituer en partie les branches qui ne nous sont pas parvenues, indiquait explicitement le supplice de la reine, qui fut brûlée : je vous parlerai, dit le poète, de Salehadin,

Qu'au tournoi a Chambrai enama la roïne,
Qu'en Arragone fu arse en un fu d'espine :
Par le bon Chauveigni en sot on la couvine [1].

Cette singulière histoire n'est que le renouvellement amplifié d'un récit plus ancien, qui se trouve parmi ceux du « Ménestrel de Reims »; seulement il s'agit chez celui-ci non de la femme de Philippe II, mais de celle de Louis VII, qu'il désigne exactement par son nom d'Aliénor ou Éliénor. D'après le conteur champenois du XIIIe siècle, Louis était avec sa femme à Sur, la seule place que les chrétiens possédassent alors en Syrie, et n'y faisait rien que « le sien despendre », n'osant pas livrer bataille à Saladin. La reine prend son mari en mépris, « et ele oï parler de la bonté et de la prouece et du sens et de la largece Salehadin, si l'enama durement en son cuer ». Elle trouve moyen de s'entendre avec lui, et il lui envoie une galère qui doit l'emmener. Une nuit, elle descend par une poterne, emportant deux coffres pleins d'or et d'argent, quand une de ses da-

[1] *Baudouin de Sebourc*, t. II, p. 392.

moiselles va trouver le roi, qui dormait, et l'éveille en lui disant : « *Sire, malement est; ma deme s'en vuet aler en Escaloigne a Salehadin, et la galee est au port qui l'atent. Pour Dieu, Sire, hastez vous!* » Le roi se vêt en hâte et descend au port. « Il trouva la roïne qui estoit ja d'un pié en la galee, et la prent par la main et la ramainne arriere en sa chambre... » Il lui demande alors pourquoi elle a conçu un tel dessein : « *En nom Dieu,* dist la roïne, *pour vostre manvestié, car vous ne valez pas une pomme pourrie. Et j'ai tant de bien oï dire de Salehadin que je l'aim mieuz que vous.* » Le roi la fait garder, et, revenu en France, se contente de la répudier; mais, remarque fort judicieusement le conteur, « si fist que fous : mieuz venist l'avoir emmuree, si li demourast sa grant terre, et ne fussent pas avenu li mal qui en avinrent [1] ». On sait que la conduite d'Aliénor en Terre-Sainte fut en effet l'un des principaux motifs qui amenèrent son divorce avec Louis VII; mais il est certain que, si elle pécha, ce ne fut pas, même d'intention, avec Saladin, qui était alors un enfant. On peut assez bien voir comment la légende s'est formée. On sait qu'en réalité Louis VII et sa femme, après le désastre subi par les croisés en Asie Mineure, vinrent s'établir non à Sur, mais à Antioche. Aliénor, qui se plaignait d'avoir pour mari un moine et non un roi, fut pendant ce séjour extrêmement coquette, pour ne rien dire de plus, notamment avec le prince d'Antioche, Raimond, bien qu'il fût son oncle paternel. Elle le préférait hautement à son mari, et semblait annoncer le dessein de rester toujours avec lui, si bien que le roi fut obligé de l'enlever nuitamment sur un vaisseau et de l'emmener à Acre; rentré en France, il divorça sous prétexte de parenté. Tout cela se transforma peu à peu dans l'imagination populaire. C'est encore au prince d'Antioche que se rapporte, dans une version que nous a conservée une chronique souvent citée pour les éléments romanesques qu'elle a admis [2], la tentative d'évasion d'Aliénor; mais déjà elle est racontée presque comme par le Ménestrel : « La royne Alienor, qui estoit femme moult diverse, fiere et haultaine, ot grant desdaing que le roy ne faisoit la requeste du prince [3]. Et mist le prince en tel point la royne qu'elle volt laisser le roy, et se cuida embler de luy, et fist secretement trousser ses besoignes et cuida entrer en mer sans le seu du roy; mais elle fut prinse et amenee au roy,

[1] *Récits d'un ménestrel de Reims*, § 6-12.

[2] C'est dans cette chronique (ms. B. N. fr. 5003) que se trouve, notamment, l'une des rédactions de la célèbre légende de Blondel et de Richard Cœur-de-Lion. Elle contient aussi beaucoup d'extraits de chansons de geste. Voir *Romania*, t. VIII, p. 633.

[3] Qui lui demandait d'aller assiéger des villes sarrasines; ceci est pris à Guillaume de Tyr.

qui lui demanda ou elle vouloit aller[1] et pour quoy elle part sans son sceu. Et quand elle vit que il failloit que aucune chose respondist..... fierement respondy et par grant orgueil que voirement le voulloit laisser pour sa grande lascheté et couardie[2]. » Mais on ne devait pas s'en tenir là. Elle avait voulu rester avec un homme du pays : on rendit le crime plus grave en supposant que c'était un infidèle qu'elle avait aimé. Une chronique latine du XIIIe siècle nous dit déjà : « Praefata regina regem in pluribus graviter offendit, in hoc vero gravissime quod regem clam relinquere machinans cuidam Turco adhaerere voluit[3]. » Dans les *Chroniques de Flandres*, rédigées au XIVe siècle, ce Turc devient le soudan de Babylone, et toute la localité est changée : « Pendant le temps de celluy siege (d'Escalone) advint une trop grant merveille. Car la royne de France, qui avoit sejourné a Triple ung espace tandis que le roy avoit esté devant Damas, avoit tant fait devers le souldan de Babiloine qu'elle devoit aler aveuc luy; mais le roy en fut adverty, luy estant au siege devant Escaloine. Lors s'en party le roy moult hastivement, et chevaucha toute la nuyt tant qu'il vint a Triple, si trouva la royne qui estoit ja venue jusques a la gallee pour entrer ens. Adont il prist la royne et l'en ramena[4]. » Il était naturel que ce Turc, que ce « souldan » devînt Saladin, parce qu'au XIIIe siècle la gloire de Saladin était si grande que, du moment qu'il s'agissait d'un Sarrasin remarquable par quelque chose d'extraordinaire, on songeait à lui. Ainsi se forma le conte que le Ménestrel de Reims nous débite avec sa naïveté et sa vivacité ordinaires[5], mais dont il n'a inventé aucun trait essentiel[6]. Quant au poète du XIVe siècle, ce n'est assurément pas par un souci d'exactitude historique qu'il a fait de la reine de France éprise de Saladin la femme de Philippe II et non de Louis VII : il n'évite en effet l'anachronisme que pour

[1] Ici se produit la déviation du fait historique qui l'achemine vers sa transformation fabuleuse : Aliénor, d'après Guillaume de Tyr, voulait rester avec Raimond et non aller le rejoindre; Louis n'eut pas à la retenir, mais à l'enlever.

[2] Ms. fr. 5003, fol. 180 v°.

[3] D. Bouquet, t. XII, p. 119.

[4] Ms. fr. 1799, fol. 16 v°.

[5] C'est simplement d'après le Ménestrel que l'histoire est contée dans le ms. fr. 9222 (fol. 17), dans la Chronique dont D. Bouquet donne un extrait (t. XII, p. 229), dans Jehan des Preis (t. IV, p. 396), dans la chronique de P. Cochon (p. 3), et sans doute ailleurs.

[6] M. Fioravanti (p. 32, 35) fait sur cette histoire les réflexions les plus singulières. Il veut que le soudan du *Voyage du comte de Pontieu* (qui cependant dans ce roman est le bisaïeul de Saladin) soit en réalité Saladin lui-même, et qu'Aliénor, fille du comte de *Poitiers*, soit au fond identique à la fille du comte de *Pontieu*. Tout cela n'a pas le moindre fondement, et l'auteur entremêle d'ailleurs ses raisonnements de *spropositi* de tout genre.

tomber dans une erreur non moins grave, puisque Philippe était veuf lors de la croisade. Il a simplement fait rentrer l'anecdote qu'il voulait utiliser dans le cadre général de son poème, où Philippe de France et Richard d'Angleterre sont, comme dans l'histoire, les adversaires de Saladin. Il a en outre donné au récit de l'escapade manquée de la reine, qu'il empruntait, en le transformant, au conte sur Aliénor, un prologue qui nous fait assister en France au début de ses amours avec Saladin, et qui est tout entier de son invention. Tout cela est fort naturel; ce qui surprend plus, c'est de voir jusqu'à nos jours des historiens sérieux parler des amours d'Aliénor avec « un jeune Sarrasin », avec « un Turc baptisé du nom de Saladin », avec « un bouffon appelé Saladin », etc. [1]. Combien il a fallu de temps pour que la critique entrât, dans l'histoire, en pleine possession de ses droits!

VI

A côté de tous ces récits, qui font de Saladin un chevalier, un demi-chrétien, un demi-Français, un voyageur, un amoureux courtois, c'est-à-dire tout ce qu'il n'a pas été, il serait invraisemblable qu'il n'y en eût pas quelques-uns qui nous le montrassent, au moins approximativement, tel qu'il a été, l'ennemi parfois généreux, mais constant, des chrétiens. Toutefois le souvenir légendaire a conservé peu de traces de ce qui constitue le vrai fonds de l'histoire du conquérant de Jérusalem, de l'adversaire de Philippe et de Richard.

Des traditions qui sont encore à moitié historiques, et qui ne le concernent d'ailleurs qu'indirectement, nous représentent sa victoire sur Gui de Lusignan comme due à la trahison de plusieurs des grands vassaux de celui-ci, et notamment de Raimond de Tripoli ou Triple. Le

[1] Voir l'intéressante étude de M. Tamizey de Larroque sur Aliénor de Poitiers dans la *Revue d'Aquitaine*, 1864, notamment p. 314. Outre les historiens anciens, il cite parmi les modernes Michaud et Aug. Thierry; mais c'est par erreur qu'il y joint Michelet, qui ne parle que de Raimond. — Notons ici qu'on a souvent répété que Matthieu Paris avait même accusé Aliénor d'avoir eu pour amant un fils du diable; mais c'est très probablement une erreur. On lit dans le texte imprimé (*Chron. majus*, éd. Luard, t. II, p. 186, *s. a.* 1150) : *Diffamata est de adulterio, etiam cum infideli, et qui genere fuit diaboli;* mais il faut sans doute lire *quod* pour *qui :* c'est Aliénor elle-même qu'on accusait d'être de race diabolique (voir le Ménestrel de Reims et les curieux passages cités par M. Paul Meyer, *Notices et Extraits des mss.*, t. XXXII, 2ᵉ part., p. 64, 68, 70), et là même il y avait sans doute une confusion avec son second époux : l'origine satanique des Plantegenêt était légendaire.

Ménestrel de Reims nous raconte que les principaux traîtres, avec le comte de Triple, étaient « le marchis de Montferrat, le seigneur de Baru, le seigneur de Saiete, le bau (bail, gouverneur) d'Escaloigne » (§ 40)[1]. Le poème du *Pas Salhadin*, dont nous parlerons tout à l'heure, travestit de la façon la plus bizarre ces noms déjà jetés un peu au hasard :

Des traîtres faus losengiers
Li quens de Tribles fu premiers,
Et li marcis de Ponferan,
(Et) D'Escalone Pieres Liban,
Après li sires de Baru
Et de Sa[e]te quens Poru.
Cilz cink firent la traison
Et vendirent le roi Guion
A Salhadin[2].....

Nous avons là l'écho défiguré de la tradition qui se forma parmi les partisans de Gui de Lusignan[3]. Après la défaite, quand Gui prisonnier avoue en pleurant à Saladin qu'il a bien mérité son sort, celui-ci, d'après le récit du Ménestrel, lui déclare qu'il n'est pas responsable du désastre, lui révèle la trahison, et le remet généreusement en liberté.

Dans le grand roman en vers du XIVe siècle dont nous avons si souvent parlé et qui est encore ici représenté par le *Jean d'Avesnes* en prose, la ruine du royaume de Jérusalem est racontée d'une façon qui n'a presque rien de commun avec l'histoire. Il ne s'agit plus de Gui de Lusignan, ni même de ses prédécesseurs immédiats. C'est sous le règne de Baudouin de Sebourc, deuxième successeur de Godefroi[4], que se produit la ca-

[1] Comme le fait remarquer M. de Wailly dans son *Sommaire critique*, il n'y avait pas alors de seigneur de Baru (Beyrouth) : la tradition entendait certainement Balian d'Ibelin, dont le fils Jean fut sire de Barut, et qui était, comme Raimond, un des ennemis du roi Gui. Le marquis de Montferrat serait Guillaume II le Vieux, qui fut fait prisonnier par Saladin ; mais il s'agit bien plutôt de son fils le célèbre Conrad, transformé en traître à cause de son hostilité contre Gui de Lusignan. Le seigneur de Sayette est Renaud ; on ne sait qui il faut entendre par le *bail* ou *bau* d'Escalone ; Ernoul dit expressément (p. 184) qu'il n'y avait pas de gouverneur dans cette ville.

[2] Il est facile de reconnaître dans ces noms ceux qu'avait donnés le Ménestrel ; *Liban* vient d'une mauvaise lecture de *li baus*, nominatif de *le bau* ; *Pierre* et *Poru* sont des additions fantaisistes du rimeur.

[3] Il est très curieux de retrouver en partie les mêmes choses dans la narration de la chute du royaume de Jérusalem que fait Robert de Clari, d'après des récits oraux (§ 33).

[4] Ce nom seul et son rang dans la série des rois le rapprochent de Baudouin II du Bourg. A un endroit, le roman dit que, « selon aulcuns », il était atteint de la lèpre (fol. 167 v°), ce qui l'identifierait avec Baudoin IV.

tastrophe. Saladin, devenu maître de Damas, de l'Égypte et bientôt après de la Perse, attaque les chrétiens de Terre-Sainte. Dans une première bataille, aux « plains des fontaines de Saphire [1] », le roi Baudouin est pris, mais Saladin le relâche. Bientôt, le soudan marche sur Jérusalem, et c'est devant les murs de cette ville que se livre la grande et décisive bataille : Baudouin de Sebourc est tué, ainsi que le bâtard de Bouillon, fils de Baudoin Ier. Saladin fait partout des merveilles de vaillance : « car il estoit puissant de corps et de si hault courage que. . . nul ne l'osoit regarder en fait d'armes, et partout ou il aloit les chrestiens se coatissoient et l'oeil n'osoient haulcier devant luy. » Il ne montre pas une générosité moins grande ; il la pousse même jusqu'au juste scandale des siens et, à vrai dire, jusqu'à l'extravagance : ayant pris Jean de Pontieu, en qui il reconnaît son oncle, il l'autorise à retourner combattre aux côtés des deux seuls champions chrétiens survivants, et à faire avec eux un terrible carnage de Sarrasins. Il finit cependant par le garder prisonnier sur parole, ainsi que Huon Dodekin ou de Taharie.

La prise de Jérusalem, sans coup férir, et l'humanité que Saladin montre aux habitants ne diffèrent pas beaucoup dans l'histoire et dans notre roman. Celui-ci passe ensuite au siège de Sur, où il change le glorieux nom de Conrad de Montferrat en celui de Boniface, mais conserve, par un singulier hasard, le nom du vaillant Guillaume de la Chapelle, qui ne nous a d'ailleurs été transmis que par le poème contemporain d'Ambroise [2]. Il raconte bien d'ailleurs que Saladin, devant la résistance indomptable du marquis de Montferrat, suspendit le siège de la ville, mais il ajoute à tort qu'à une seconde attaque la place fut obligée de se rendre. Je laisse de côté la mention des autres villes conquises alors par Saladin [3], qui, d'après notre romancier, vécut ensuite

[1] Il y eut en effet un combat très sérieux aux fontaines de Saphorie (voy. Ernoul, p. 97), et ce qui est vraiment curieux, c'est que notre roman, si éloigné d'une narration authentique, raconte ici une anecdote sur l'illumination du camp des chrétiens qui paraît bien puisée dans la chronique d'Ernoul (p. 100). Le poète avait sans doute jeté çà et là un regard sur les textes historiques (fol. 169 r°).

[2] Le roman raconte ici que Saladin conçut pour Guillaume de la Chapelle une telle admiration qu'il lui envoya en don un de ses meilleurs chevaux (cela rappelle l'anecdote relative à Richard qui va être racontée) et chercha, mais vainement, à l'amener à entrer à son service, lui promettant de le combler d'honneurs.

[3] J'ai parlé brièvement plus haut (p. 13, n. 4, et p. 32) du petit épisode du siège d'un château, situé près d'Antioche, où ne se trouvaient que des femmes, et de la courtoisie dont Saladin usa à leur égard. Toute cette partie du roman montre le caractère de Saladin sous son plus beau jour.

dix ans dans une paix profonde, pendant laquelle il prépara le voyage qu'il méditait dans le pays des chrétiens.

On sait qu'il n'en fut pas du tout ainsi en réalité, que Gui de Lusignan, à peine sorti de captivité, vint avec une étonnante hardiesse mettre le siège devant Acre, récemment enlevée aux chrétiens, qu'il y fut bientôt rejoint par Philippe de France et Richard d'Angleterre, qui prirent la ville au bout de trois mois, que Philippe s'en retourna alors chez lui, mais que Richard resta encore un an en Syrie, faisant à Saladin une guerre où il immortalisa sa vaillance, mais où il ne put accomplir aucun des desseins qu'il avait formés, et qu'il dut terminer par une trêve peu glorieuse. C'est dans ces quinze mois de contact presque quotidien que les croisés venus de France et d'Angleterre purent recevoir la plus vive impression des qualités brillantes de leur redoutable adversaire. La croisade en elle-même n'a cependant laissé dans la tradition que des souvenirs fort peu assurés. Le plus précis paraît être une historiette qui doit avoir un fondement réel, et dont il est curieux de suivre les transformations successives. Elle regarde originairement non pas Saladin, mais son frère Safadin ou Seif-Eddin (plus tard son successeur sous le nom de Malek-Adel). Lors de la délivrance de Jaffe, en août 1192, le plus prodigieux des exploits accomplis par le roi « au cœur de lion », Richard, arrivé par mer en toute hâte, avait à peine trouvé des chevaux pour lui et quelques-uns de ses hommes (voyez plus loin), et n'avait pu remplacer le sien quand il l'avait perdu. Safadin, qui depuis longtemps était en relations amicales avec lui, le voyant combattre à pied, lui envoya courtoisement deux chevaux : tel est le récit d'Ambroise, qui paraît parfaitement authentique [1]. Les diverses rédactions du *Livre de la Terre-Sainte* [2] nous en montrent des développements successifs. La première (H, p. 197) n'ajoute qu'un trait inexact, c'est que Richard aurait donné un des deux chevaux à Guillaume de Préaux : Guillaume était alors prisonnier ; en outre elle attribue à Saladin l'initiative de cette courtoisie. La seconde [3] amplifie et altère ce simple récit : « Seifeddin . . . demanda ou estoit le roi ; l'on li mostra ou il estoit aveques ses homes sor un toron. Il s'entremist de bien et d'onor, si li envoia un cheval tirant [4], qui estoit mout mesaisiés a la bouche, par un

[1] De même naturellement dans la traduction latine (*Itin. Ricardi*, édit. Stubbs, p. 419).

[2] Ce serait le vrai nom à donner au corps de chroniques d'outre-mer généralement jointes à la traduction de Guillaume de Tyr et désignées bien malheureusement sous le nom d'*Eracle*. Je renvoie à l'édition de l'Académie.

[3] D (ms. de Lyon), p. 195.

[4] Dur de la bouche, sujet à s'échapper (voir Godefroy).

sien memeloc, et li encharja qu'il deïst au rei que nen esteit mie avenant chose que rei se combatist... a pié. Le rei, qui fu aparcevans de la malice des Sarasins, s'aparçut que le cheval estoit mesais[i]é, si dist au message qu'il galopast le cheval; ensi come il le galopeit, il le conut qu'il estoit tirant, si li dist : *Mercie ton seignor, et li meine son cheval, et li di que ce n'est mie l'amor qui entre lui et moi estoit qu'il me mande cheval tirant por moi prendre.* Le memeloc s'en torna et mena le a son seignor, et li dist qu'il s'estoit aparceüs qu'il estoit tirant. Seifeddin fu hontous, et comanda que l'on li menast un autre plus aaisié[1] que celui, et celui meismes [mena] le memeloc qu'i[l] li aveit premierement amené[2]. Le rei comanda au ferrot[3] que il li traisist les gisans et les eschaillons[4], et tantost com il l'ot comandé il fu fait; e com hom li ot trait il li fist metre un frain et fist monter sus. Le cheval fu alores bien aaisié; le rei monta sus et fist mout d'armes. » S'il y a ici de la malice, elle est tout entière imputable au « memeloc »[5]. Dans la troisième version, qui est celle des manuscrits où se trouve le nom d'Ernoul, Saladin, qui remplace tout à fait Safadin, peut au moins sembler avoir caché une trahison sous son apparente générosité. « *Va*, dist il a un de ses serjanz, *ensele un cheval et si li maine; si li di que jou li envoi; qu'il n'afiert pas a si haut home come il est qu'il soit a pié a tel lieu*... Li serjanz fist le comandement Salehadin et si mena le cheval au roi d'Engleterre et fist son message. Et li rois l'en mercia, mais ne monta pas sus, ains fist monter un sien serjant et fist poindre devant lui. Quant li serjanz ot point le cheval et il cuida retorner, ce ne fust ja mais, ainz l'en porta li chevaus, quel gré qu'il en eüst, en l'ost as Sarasins. Et Salehadins fu mout honteus de ce que li chevaus estoit retornés; si en fist un autre apareillier, et li renvoia[6]. » La trahison est tout à fait certaine dans la LXXVIe des *Cento novelle antiche*[7] : le cheval est dressé à ramener celui qui le monte dans la tente

(1) Ms. *arassies*, que le glossaire traduit par « rassis, tranquille ».

(2) Les mots et lettres que j'ai suppléés sont indispensables au sens de cette phrase.

(3) « Maréchal ferrant » d'après le glossaire.

(4) *Eschaillons* (manque en ce sens dans Godefroy) signifie les dents canines d'un cheval (voir Cotgrave, s. v. *escaillon*) : le dictionnaire français-allemand de Sachs donne encore *écaillons* dans ce sens (en it. *scaglioni*); par conséquent les *gisanz* désignent aussi des dents, comme d'ailleurs il est naturel dans la circonstance. Le glossaire de l'édition traduit à tort *escaillon* par « la partie du cheval qui le rend étalon » (que voudrait dire alors le pluriel?) et *gisanz* par « testicules ».

(5) M. de Mas Latrie, trompé par la leçon obscure du ms. et de l'édition, l'attribue à Safadin (*Ernoul*, p. 282, note).

(6) *Ernoul*, p. 281; *Histor. des croisades*, t. II, p. 182.

(7) Voir *Hist. litt. de la Fr.*, t. XXIII, p. 162; A. d'Ancona, *Studj*, p. 335.

de Saladin; heureusement Richard y fait monter un écuyer, et la ruse du soudan est ainsi à la fois révélée et déjouée [1]. Dans le poème du XIVe siècle souvent cité, cette histoire a une suite : le bon chevalier Antoine, que Morel, le cheval envoyé par Saladin à Richard, lui a ramené, gagne l'amitié du soudan, est fait par lui gouverneur de Sayette et y soutient plus tard un siège contre lui pour défendre Chauvigni et Guillaume des Barres, qu'il poursuit [2]. — Enfin dans le poème anglais sur Richard Cœur de Lion, qui, pour cette partie au moins, est traduit du français, l'histoire tourne tout à fait au fantastique. Elle se passe ici devant Babylone, dont Richard fait le siège. Saladin lui envoie en présent un cheval magnifique, meilleur encore que le fameux Fauvel de Chypre, monture habituelle de Richard [3]; mais il est possédé par un diable, et en outre, quand sa mère, que monte Saladin, hennit, il accourt, s'agenouille devant elle et la tette. Un ange prévient Richard du piège qui lui est tendu ; Richard exorcise d'abord le cheval et en chasse le diable qui l'habitait, puis il lui bouche les oreilles avec de la cire, en sorte que dans la bataille, sourd aux cris de sa mère, il la renverse, et que les Sarrasins sont complètement battus. On voit qu'ici l'imagination des conteurs n'a pas longtemps admis chez l'ennemi juré des chrétiens un acte de courtoisie loyale et désintéressée.

Le seul fait de guerre qui soit rattaché au nom de Saladin et lui ait gardé longtemps une popularité, d'ailleurs médiocrement glorieuse, n'a dans l'histoire qu'un point d'appui assez incertain. Dans beaucoup de « salles » de châteaux, au XIIIe siècle, on peignait ce qu'on appelait le *Pas Salhadin* : cette peinture représentait douze, quelquefois treize chevaliers, gardant un défilé que s'efforçait de passer une immense armée sarrasine commandée par Saladin, mais dont on ne voyait sans doute que quelques combattants, déjà arrêtés par les corps entassés de ceux qui les avaient précédés. Dans quelques-unes de ces peintures, on voyait le roi Philippe, sans prendre part lui-même au combat, en donner le signal, le diriger de loin et, après le succès, féliciter les vainqueurs; dans d'autres, probablement dans celles qui n'étaient pas exécutées dans la

[1] Au contraire dans le IIIe des *Conti di cavalieri antichi*, la générosité de Saladin est présentée comme parfaitement loyale (Fioravanti, p. 18).

[2] M. 125722, fol. 30 v°, 250 v°. L'analyse de Chabaille omet le premier épisode. La scène est ici placée en Angleterre et rattachée au conte du *Pas Salhadin* (voir ci-dessous).

[3] Il est curieux de rencontrer un souvenir aussi précis dans un roman d'ailleurs si éloigné de toute vérité historique : Ambroise nous parle, en effet, souvent de l'excellent cheval Fauvel, conquis sur l'empereur de Chypre, et monture favorite de Richard.

France propre, le roi Philippe n'était nullement représenté. Parmi les combattants, Richard avait un rôle plus ou moins prépondérant. Dans toutes ces peintures, à ce qu'il semble, on voyait, grimpé sur le haut du rocher qui fermait le défilé, un espion qui regardait les guerriers chrétiens pour redire leurs noms à Saladin, posté de l'autre côté de la montagne : ces noms, qui variaient dans les diverses peintures, étaient d'ailleurs inscrits à côté de chacun d'eux, et le nom de l'espion, *Tornevent* ou *Espiet*, figurait également près de sa tête [1]. Il est probable que ces peintures avaient un point de départ fort ancien, et avaient représenté, à l'origine, peut-être sous l'inspiration de Richard lui-même, cette même journée où, après avoir presque miraculeusement reconquis Jaffe, il avait réussi, avec un très petit nombre d'hommes, à faire reculer toute l'armée musulmane et obligé Saladin à la retraite [2]. Les noms des dix compagnons de Richard, des dix qui, seuls avec lui, avaient pu se procurer des chevaux, étaient aussitôt devenus célèbres : Ambroise les rapporte dans ses vers, et Richard de la Sainte-Trinité les insère dans sa traduction [3]. On changea naturellement assez vite, d'après la formule traditionnelle, ces onze compagnons en douze ou en treize (douze plus Richard); et les noms réels des combattants du 5 août 1192 furent bientôt remplacés par d'autres plus connus ou qu'introduisit l'amour-propre de famille ou de pays. Déjà les *Chroniques de Flandres*, fort à propos citées par l'éditeur du *Pas Salhadin* [4], donnent à Richard, dans son expédition de Jaffe onze compagnons, dont un seul, André de Chauvigni, assistait réellement au combat; les dix autres sont : Gauthier (*l.* Gauchier) de Châtillon, le comte de Clèves, Gui de Montfort, « le comte d'Oste en Allemagne », le baron d'Estanfort, le comte de Lembourg, Walleran de Luxembourg, Droon de Merlo, Guillaume des Barres et Guillaume Longue-Épée. Ce qui prouve bien que la légende du *Pas Salhadin* a pour origine l'héroïque combat de Jaffe, c'est que nous

[1] Le rôle de l'espion se trouve dans le *Pas Salhadin* et dans *Jean d'Avesnes*, qui nous représentent deux dérivations indépendantes de peintures qui offraient de grandes différences. Le nom de *Tornevent* est donné par Jean des Preis (IV, 396) à l'espion qui, du haut des murs d'Acre assiégée, nomme à Saladin les principaux combattants chrétiens, personnage emprunté au Ménestrel de Reims (§ 551), mais qui, chez celui-ci, est anonyme. Le nom d'*Espiet* se retrouve dans le roman de *Maugis*.

[2] *Itin. Ric.*, p. 415.

[3] Ce qui fait croire que Richard avait lui-même fait représenter cet exploit, c'est que nous le trouvons peint chez son neveu Henri III (voyez Hardy, *A description of the close rolls in the Tower*, London, 1833).

[4] Trébutien a cité les *Chroniques* d'après un manuscrit qu'il ne désigne pas, sans doute le ms. fr. 1799, dont je me suis servi plus haut.

trouvons dans les deux versions de cette légende qui nous sont parvenues la plupart de ces noms : toutes deux citent, comme les *Chroniques de Flandres*, Guillaume des Barres, Guillaume Longue-Épée, le duc de Lembourg, Gauthier de Châtillon, le comte de Montfort et le comte de Clèves; elles ont en commun contre les *Chroniques* le comte de Flandres[1] et Huon de Florines et ignorent en commun le baron d'Estanfort et Droon de Merlo. La première, seule, a en commun avec les *Chroniques* le comte d'Oste (appelé d'Ostinale ou d'Horstemale), en propre Jofroi de Lusignan et Renaud (Renard) de Boulogne; la seconde a en commun avec les *Chroniques* André de Chauvigni[2] et le duc de Luxembourg; elle a en propre le comte de Joigni. De ces personnages, aucun, sauf André de Chauvigni, n'assistait Richard dans son combat de Jaffe; plusieurs ne prirent même pas part à la croisade, ou ne vécurent qu'après. On remarquera dans ces trois listes la prédominance, tout à fait contraire à la vérité, donnée à l'élément français et flamand : la tradition s'était, à ce qu'il semble, répandue, sous sa forme picturale, surtout dans le nord-est de la France, et le rôle de Richard et de ses véritables compagnons s'y était de plus en plus effacé. Quant à la scène en elle-même, on peut supposer qu'un détail du paysage[3] fit croire de bonne heure que l'exploit des croisés avait consisté à défendre, à douze (ou treize) seulement, contre Saladin, un *pas* ou défilé dans une montagne : d'où le nom de *Pas Salhadin* donné à cet exploit et à sa représentation.

Cet usage de peindre dans les châteaux le *Pas Salhadin* nous est attesté par le petit poème qui porte ce nom, et qui doit remonter à la fin du XIIIe siècle[4]. Il débute ainsi :

Del recorder est grans solas
De cheaus qui garderent le pas
Contre le roy Salehadin,
Des douze princes palasin
Qui tant furent de grant renon :
En mainte sale les point on
Pour mieus veoir leur contenance;
Moult est bele la remembrance
A regarder a maint preudomme.

[1] On peut s'étonner que ce nom soit omis précisément dans des *Chroniques de Flandres* : c'est que le compilateur avait raconté auparavant la mort du comte Philippe, arrivée en 1191.

[2] Il lui donne même un rôle tout à fait prépondérant, André de Chauvigni étant un des héros les plus en vue du poème auquel appartient ce morceau.

[3] Voir ce qui est dit plus haut, dans l'une des versions de l'historiette du cheval envoyé à Richard, du *toron* (tertre, éminence) sur lequel le roi d'Angleterre se tenait avec ses compagnons.

[4] *Le Pas Salhadin*, publié par G.-S. Trébutien (Paris, 1836, in-8e). — L'exa-

Et il répète en terminant :

Grant honneur firent leur lignage;
Tous jours en iert la renommee:
On les point en sale pavee:
C'est uns tresnobles mireors
A ceulx qui tendent a honnors
Et maintiennent chevalerie.

De la peinture, la représentation du *Pas Salhadin* dut, comme il arriva d'ordinaire, passer à la tapisserie[1]; elle passa même à l'état de véritable spectacle, exécuté par des personnages vivants. On a souvent cité le passage de Froissart (l. IV, ch. 1) relatif à l'entrée de la reine Isabeau de Bavière à Paris en 1389 :

Après, dessoubz le moustier de la Trinité, sur la rue avoit ung eschafault, et sur l'eschafault ung chastel, et la au long de l'eschafault estoit ordonné le pas du roy Salehadin, et tous faiz de personnages, les chrestiens d'une part, et les Sarrazins de l'autre, et la estoient par personnages tous les seigneurs de nom qui jadis au pas Salhadin furent, et armoiez de leurs armes ainsi que pour le temps de adonc ilz s'armoient. Et ung petit en sus d'eulx estoit par personnage le roy de France, et entour luy les douze pers de France, et tous armoiez de leurs armes. Et quant la royne de France fut amenee si avant en sa lictiere que devant l'eschafault ou ces ordonnances estoient, le roy Richart se departit de ses compaignons et s'en vint au roy de France et demanda congié pour aller assaillir les Sarazins, et le roy lui donna. Ce congié prins, le roy Richart s'en retourna devers ses douze compaignons, et alors se mirent en ordonnance, et allerent incontinent assaillir le roy Salhadin et ses Sarrazins, et la y eut par esbatement grant bataille, et dura une bonne espace. Et tout feu veu moult voulentiers.

Le spectacle de 1389, par le rôle attribué au roi de France, se rattache au groupe que nous représente le petit poème du *Pas Salhadin*. Voici un résumé de cette œuvre, fort médiocre en elle-même, mais qui présente quelque intérêt par le souvenir qu'elle nous conserve d'un épisode héroïque qui a joui dans le monde chevaleresque d'une si grande popularité[2]. Il est né, très probablement, du désir d'expliquer une de

men des rimes du poème atteste qu'il a été composé dans la région du nord-est de la France. Il pourrait bien n'être que du XIVe siècle, vu l'état avancé de la langue; il semble cependant que l'auteur aurait mentionné, s'il avait écrit après 1297, la perte des dernières possessions des chrétiens en Syrie. V. Le Clerc (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 492) dit même que, d'après le poème, « les pèlerins pouvaient encore pénétrer librement en Palestine »; mais je ne puis rien y trouver de pareil.

[1] On trouve, si je ne me trompe dans le testament du Prince Noir (je ne puis vérifier ce souvenir), la mention d'une tapisserie sur ce sujet que possédait l'illustre arrière-petit-neveu de Richard.

[2] Froissart, dans son *Prologue*, a côté des neuf preux et des douze pairs de France qui combattirent à Roncevaux, cite comme modeles de prouesse

ces peintures qu'il mentionne au début, dont on ne connaissait pas au juste le sujet : le poète prétend le faire connaître; il puise d'ailleurs sa science à des sources peu sûres [1]. Philippe, avec le roi Gui, que Saladin a remis généreusement en liberté, assiège Sur [2]; il est rejoint par Richard. Saladin vient d'Acre pour lui faire lever le siège; il doit passer, pour joindre les chrétiens, *le fort passage d'Armonie* [3], *par mi la roce, mout fort et perilleus*. Huon de Florines propose au Barrois (Guillaume des Barres) de choisir chacun cinq chevaliers éprouvés, et de défendre à eux douze le *pas* contre tous les efforts de Saladin. Le Barrois accepte, et ils choisissent leurs dix compagnons (le Barrois choisit Richard [4]). Naturellement les douze chevaliers repoussent l'attaque des Sarrasins, conduits par les rois Escorfaut et Malaquin, qui sont tués tous les deux. Saladin étonné envoie un espion, Tornevent, qui connaissait les armoiries des seigneurs chrétiens, sur la roche qui domine le *pas*, et quand celui-ci lui a rapporté les noms des douze champions, il juge la lutte inutile et se retire sur Damiette. Philippe fait fête à Richard et aux autres quand ils rentrent au camp après la retraite des Sarrasins; il prend bientôt Sur et Acre, et laisse Gui de Lusignan paisible roi du pays. On voit que dans ce récit, auquel il donne son nom, Saladin ne joue qu'un rôle accessoire et, en somme, peu brillant.

C'est sans doute aussi une peinture qui a suggéré à l'auteur de l'immense poème du XIVe siècle dont il a été souvent question son bizarre épisode du *Pas Saladin* (conservé dans *Jean d'Avesnes*). Mais cette peinture ne montrait pas le roi Philippe de France, en sorte que le poète a recours à un moyen particulier pour donner aux Français le principal honneur de l'exploit qu'il célèbre. Ne sachant rien de ce qu'avait pu être cet exploit, il le transporte en Angleterre. D'après lui, Saladin, au retour de son voyage en Occident (voir ci-dessus), veut conquérir la France, d'abord, et ensuite tous les pays chrétiens. Ses conseillers, Huon Dodekin (ou de Tabarie) et Jean de Pontieu, dissimulant leurs vrais sentiments, l'engagent à commencer par l'Angleterre, et font aborder

pour les braves « les douze chevaliers compagnons qui garderent le pas contre Salehadin ».

[1] Nous avons vu plus haut que, pour l'histoire de la perte de Jérusalem qui lui sert de préambule, le poète a fait usage des récits du Ménestrel de Reims; il n'a peut-être pas eu d'autre source proprement dite.

[2] Philippe n'a jamais assiégé Sur, resté au pouvoir des chrétiens.

[3] V. Le Clerc (*l. c.*) se demande « s'il s'agit d'un des défilés de la Petite Arménie ». C'est prendre ces contes trop au sérieux, et d'ailleurs la Petite Arménie est loin de Sur.

[4] Il ne le choisit qu'en troisième. La légende développée en France renvoie de plus en plus Richard au second plan, de même qu'elle introduit Philippe.

l'immense flotte sarrasine « entre Escoche et Warwich », sur une plage entourée de montagnes infranchissables, et qui ne communique avec le reste du pays que par un *pas* très escarpé et très dangereux, où quatre hommes peuvent à peine marcher de front. Le roi Richard a d'ailleurs été prévenu par eux, et il a rassemblé de l'autre côté du *pas* des forces considérables; le roi de France lui a envoyé douze chevaliers d'élite, qui se chargent à eux seuls de défendre le *pas*. Deux attaques des Sarrasins sont en effet repoussées; après quoi on institue un combat de deux chevaliers chrétiens (Chauvigni et Guillaume Longue-Épée) contre deux Sarrasins (Corsuble et Bruyant), lesquels ayant été vaincus, Saladin, d'après les conventions, n'a plus qu'à se rembarquer, « et depuis son departement fu ce passage qu'il n'avoit peu conquerir appelé le *Pas Salhadin* [1] ». Encore ici, comme on voit, le rôle de Saladin dans l'affaire n'est pas de nature à accroître sa renommée.

Nous aurons terminé ce qui concerne les guerres de Saladin contre les croisés, et en même temps sa légende entière, en résumant brièvement les dernières pages de *Jean d'Avesnes*, qui nous représente le poème perdu du XIVe siècle. Les rois de France et d'Angleterre, ayant passé la mer, sont reçus dans Acre par Jean de Pontieu, auquel Saladin, son neveu, avait donné cette ville. Saladin les y assiège, et accomplit devant Acre les plus grandes prouesses; mais, désespérant de prendre la ville, il se retire à Jérusalem (ici se place l'épisode de la visite que lui fait la reine de France). Chauvigni et Guillaume des Barres vont l'y attaquer; mais, après divers incidents, Chauvigni est fait prisonnier et confié par Saladin à l'empereur de Damas : il gagne l'amour de Gloriande, femme de l'empereur, « et mesmement engendra en elle ung filz masle qu'elle nomma Polis, et si secretement userent leur vie ensemble ung tandis que l'empereur onquez ne s'en aperceut, jusques a ung temps que l'istoire recordera [2] ». Ce temps arrive quand, les chrétiens assiégeant Damas, Gloriande fait échapper Chauvigni, dont la bravoure procure la victoire aux assiégeants malgré les exploits merveilleux de Saladin. La reine, accusée de trahison, rejette la faute sur le geôlier; elle est disculpée grâce à un combat que, sous les armes de son frère (à elle), soutient Chauvigni [3] contre le roi de Morienne, qui est pendu ainsi que le geô-

[1] Ms. 12572, fol. 242 r°. Tout cet épisode est très écourté dans le résumé de Chabaille. — L'aventure entière est annoncée, suivant l'usage, dans *Baudoin de Sebourc* (t. II, p. 155), et le poète a soin de dire en terminant ce résumé : « Ensi con vous orrés ou livre retraitier. »

[2] Ms. 12572, fol. 252. Les annonces de ces amours et de la naissance de Polis se trouvent à divers endroits dans les branches antérieures du poème. Voir par ex. *God. de Bouillon*, v. 22802; *Baud. de Seb.*, v. 6543.

[3] Ce détail n'est pas dans *Jean d'A-*

lier. « De quoy Salhadin se contempta, et pardonna a la royne, car plein estoit de misericorde[1]. » Le siège de Damas dure deux ans avec diverses péripéties. Enfin « le roy Richard d'Engleterre, pour aulcunes traysons qu'il avoit voulu faire au pourfit des païens, fut constraint de soy retourner en Engleterre avoec ses Englois, ennemis de ceux de France, au lieu du quel vint Huon Dodequin a grant puissance a la rescousse du roy de France[2] ». Une grande bataille se livre, et Saladin, vaincu, est obligé de s'enfuir vers la mer. Gérard « le Bel Armé », fils de Huon Dodekin, le poursuit avec acharnement pour venger sur lui la mort du bâtard de Bouillon, son frère utérin, que Saladin avait tué devant Jérusalem[3]. Il l'atteint au moment où il met le pied sur son navire, et le perce d'un coup de lance. Saladin, transporté à Babylone, ne tarde pas à mourir, après la scène (rapportée ci-dessus) entre un juif, un chrétien et un Sarrasin, et le simulacre de baptême qui en fut la suite. « Aulcunes istoires et croniques contiennent que il morut devant Acre a ung siege qu'il avoit illec mis, de bleceure ou de maladie sourvenant; et que après sa mort son filz nommé Salfadin[4] parconquesta toute la terre, quy a esté tousjourz depuis en l'obeïssance des infidelles, et sera tant qu'il plaira a nostre seigneur Jhesucrist. Et quoy qu'il fust et ou il fina[st], ses fais monstrent qu'il doibt estre exaucié; car de grant vaillance, largesse et courtoisie il fut aourné, par quoy il a desservy que de luy soit a tous jours memoire jusques en la fin du monde[5]. »

vesnes, qui est ici très abrégé; je l'emprunte à la source qui sera indiquée dans la note finale de cet article.

(1) *Jean d'Avesnes*, p. 87.

(2) Ce siège de Damas, avec cette vague accusation de trahison contre un des chefs qui y prirent part, pourrait être une réminiscence fort altérée du siège de Damas, en 1148, par Louis VII et l'empereur Conrad, siège dans lequel les chrétiens de Jérusalem paraissent bien avoir eu avec les assiégés une entente secrète qui eut pour résultat l'échec des opérations.

(3) Voir ci-dessus. Ce personnage est annoncé dans *Baudouin de Sebourc* (t. II, p. 263) et dans le *Bastart de Bouillon* (v. 6294).

(4) Confusion évidente : Safadin, ou Malek-Adel, qui fut soudan après Saladin, était son frère et non son fils.

(5) Ms. 12572, fol. 258 v°. — Au moment où je terminais cette étude, un travail de M. Vallois, inséré dans le t. IX (1881) des *Mémoires des antiquaires du Centre*, et que m'a signalé M. Auguste Longnon, m'a fait connaître, pour ce qui concerne les aventures d'André de Chauvigni, une mise en prose de l'ancien poème, indépendante de *Jean d'Avesnes*, et plus fidèle, au moins à la fin. Je ne puis m'arrêter ici à ce texte, sur lequel je reviendrai dans une autre occasion; je lui ai emprunté ci-dessus (voy. p. 47, n. 5) un détail omis dans le résumé de *Jean d'Avesnes*.

3 2044 013 678 990

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 (617) 495-2413

WIDENER
WIDENER
MAY 1 1 2000
MAY 3 0 2000
BOOK DUE
CANCELLED

WIDENER
APR 1 9 1998
BOOK DUE
CANCELLED